
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2026 A TOULOUSE

Clubs présents :

A.S.C.ST JEAN-DE-VERGES	TOULOUSE OLYMPIQUE AÉRO
CN PAMIER	US COLOMIERS NATATION
MIREPOIX NATATION	CN LANNEMEZAN
CN CARCASSONNE	LOURDES NATATION
CN CASTELNAUDARY	NATATION ARTISTIQUE POUR TOUS
AQUA GRIMPE MILLAU GRANDS CAUSSES	TARBES NAUTIC CLUB
C.N DE ST-AFFRIQUE	ASPTT MONTPELLIER
CN CAPDENAC	BÉDARIEUX NAUTIC CLUB
CN VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE	C.N BEZIERS MEDITERRANEE
DAUPHINS DECAZEVILLE	CN LUNEL
GRAND RODEZ NATATION	DAUPHINS CLERMONT-L'HÉRAULT
AS SALINDRES	FRONTIGNAN NEPTUNE OLYMPIQUE
AS VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON	MONTPELLIER MEDITERRANÉE METROPOLE NA
CN CÉVENNES ALÈS	MONTPELLIER METROPOLE NATATION
NAUTIC CLUB NÎMES	MONTPELLIER PAILLADE NATATION
NC LE VIGAN	SETE NATATION
SO BAGNOLS-MARCOULE	ESPADONS SOUILLAC NATATION
CN AUCH	GOURDON NATATION
SPLACH NATATION	JS GRAMAT
ASPTT TOULOUSE	SN ST-CÉRÉ
AVENIR MURET NATATION	AQUA ET SYNCHRO 66
CN CUGNAUX	CANET 66 NATATION
CN RAMONVILLE	CN FONT-ROMEU-CERDAGNE
CN VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAI	CNS ST-ESTÈVE
COLOMIERS NAT SYNCHRONISEE	SAUVETAGE SPORTIF ARGELESIEN
DAUPHINS TOULOUSE OEC	ALBI SPORTS AQUATIQUES
MARSOUINS DU COMMINGES	CASTRES SPORTS NAUTIQUES
NAUTIC CLUB L'HERS	LAVOUR NATATION 81
STADE TOULOUSAIN WATER-POLO	SPORTING CLUB GRAULHET
TOULOUSE ATHLETIC CLUB	MONTAUBAN NATATION
TOULOUSE NAT SYNCHRO	

Clubs absents :

COUSERANS PYRENEES NATATION	AASS SECTION NATATION AGDE
SAVERDUN PYRÉNÉES NATATION	AQUA NAT'JUVIGNAC
C. A MUNICIPAL DE LEUCATE	AQUATIC CLUB COURNON
CARCASSONNE O.A	ASC BÉZIERS NATATION
CERCLE DES NAGEURS DE LEUCATE	CERCLE AQUATIQUE PISCENOIS
CN LIMOUX	LANGUEDOC-ROUSSILON WP
CN MONTREAL	MONTPELLIER WATER-POLO
CN NARBONNE	NAGE EVASION
ESPACE SYNCHRO NARBONNE	SEA SUN POLO
CN ATLANTIE	CAHORS NATATION
CN DE CAUSSE ET VALLON	CN FIGEAC
EVEIL MENDE NATATION	D.O.V.L.V PUY L'EVEQUE
TOUS BAIGNENT HANDI-ROUERQUE	ENTENTE BRETENOUX-BIARS
BEAUCAIRE TARASCON AC	AQUA SPORT ST-CYPRIEN
DYNAMO MARTINET	CN CERET
LAUDUN L'ARDOISE A.C	CN ST-CYPRIEN
CN FLEURANCE	ENFANT DE NEPTUNE DE PERPIGNAN
ASC MONTAUDRAN	LE BOULOU NATATION
CLUB NAUTIQUE PORTESIEEN WATER POLO	THUIR NATATION
CN BALMA	C.N MAZAMET AUSSILLON
CN PORTET-SUR-GARONNE	GAILLAC NATATION
SCN BLAGNAC	US CARMAUX NATATION
SDN DE TOURNEFEUILLE	CN CASTELSARRASIN
DAUPHINS BAGNÈRES-DE-BIGORRE	
TARBES PYRENEES NATATION	

Présents :

- Les membres du Comité Directeur : Stéphan AIME, Laura ANDRIEU, Valentin BARRAU, Henri BERGERET, Nathalie BERNARD-RUIZ, Michel COLOMA, Claire CORNU, Ludivine CRUBELLIER, Bernard DALMON, Edouard FERNANDES, Carlos FERNANDEZ, Maxence GOUX, Richard LAGRAVE, Gwénola LE DONNE, Michel MAHEUX, Guy MARTEL, Christine MAZIERE, Alain NADAUD, Sophie NEGUERUELA, Jean PEYRAUD, Catherine RAMONE, Lionel REY, Caroline ROBLEDA, Anne SARRUS, Pascale SCHNEIDER, Alexandra VERGNES, Julien VILLE
- Les Présidents (ou représentants) de Comités Départementaux suivants : Nathalie DELAY (Ariège), Guy MARTEL (Aude), Bernard DALMON (Aveyron-Lozère), Éric HILDEBERT (Gard), Gérard BOULOUNAUD (Haute-Garonne), Henri BERGERET (Gers), Jean PEYRAUD (Hérault), Christine PESTEIL (Lot), Catherine RAMONE (Hautes-Pyrénées), Didier JANIN (Pyrénées-Orientales), Pierre BLANC (Tarn), Valentin BARRAU (Tarn et Garonne)

Invités :

- Lazreg BENELHADJ, Président Délégué de la Fédération Française de Natation
- Arnaud BOSCHUNG, Directeur Adjoint du CREPS¹ de Toulouse
- Richard MARTINEZ, Membre honoraire, invité permanent
- Jean NESPOULOUS, Trésorier honoraire
- Bernard PUJOL, membre du CROS² Occitanie, Président du CDOS³ de Haute-Garonne
- Philippe SCWHEITZER, Conseiller Technique Sportif Natation Course
- Christelle TIFFY, Expert-Comptable
- Philippe RENAUT, Commissaire aux Comptes

Assistent :

- Lionel BARNADES, Entraîneur CAF⁴ Occitanie/Font-Romeu
- Albane BOSC-VAYEUR, Coordinatrice de l'ERFAN⁵ Occitanie, référente administrative, référente handicap
- Adeline FURST, Agent de développement et coordinatrice de l'ERFAN Occitanie
- Thibault HETZEL, Directeur de l'ERFAN Occitanie
- Valentin MARTIN, Agent polyvalent et coordinateur de l'ERFAN Occitanie

Excusés :

- Les membres du Comité Directeur : Jean-Marie APPENZELLER, Pascale BARO, Aude FRITZ, Philippe JAMET (représente la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation à l'inauguration de la Piscine Neptune à Montpellier), Marie-Christine LALANNE
- Kamel CHIBLI, 1^{er} Vice-président du Conseil Régional Occitanie Pyrénées-Méditerranée
- Laurence COLLAS, Directrice Régionale Académique de la Jeunesse et des Sports d'Occitanie
- Géraldine GEORGES, Entraîneur CNAHN⁶ Natation Artistique Occitanie/Colomiers
- Richard MAILHE, Président du CROS Occitanie
- Frédérique PERRIN, Secrétaire
- Muriel ROTH, Directrice du CREPS de Toulouse

¹ Centre de Ressource et d'Expertise de la Performance Sportive

² Comité Régional Olympique et Sportif

³ Comité Départemental et Sportif

⁴ Centre d'Accession Formation

⁵ Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation

⁶ Centre National d'Accession Haut-Niveau

Nombre de clubs présents	61
Nombre de voix représentées	26 474
Taux de participation	79,83%

Hommage à Jacqueline LACAZE et Jack LECLERC

Ouverture de l'interface de visioconférence : 9h36

Début des travaux de l'Assemblée Générale Extraordinaire : 9h36

Intervention d'Arnaud BASCHUNG

Arnaud BASCHUNG accueille l'Assemblée Générale et fait part de sa satisfaction que cette réunion se tienne sur le site du CREPS de Toulouse. Il rappelle, à ce titre, l'objet du CREPS, les grands principes de fonctionnement, les objectifs et, à l'échelle des activités de la natation, explique que le CREPS de Toulouse contribue au fonctionnement de deux structures labellisées du Projet de Performance de la Fédération Française de Natation.

1. Allocution du Président

En introduction, Bernard DALMON adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année ; il insiste particulièrement sur les vœux de succès et de santé.

Il remercie ensuite chaque participant pour sa présence et son engagement continu envers la natation, son dévouement et sa passion.

Bernard DALMON remercie Lazreg BENELHADJ, Bernard PUJOL, Julie PHARAMOND et Arnaud BOSCHUNG pour leur présence.

L'augmentation de 10% (moyenne nationale à 1,03%) du nombre de licences à la Fédération Française de Natation au terme de la saison 2024-2025, pour atteindre 33 163, est un point de satisfaction même si des progrès restent à réaliser pour coïncider avec la licenciation de chaque adhérent (soit approximativement 40 000 licences en Occitanie).

La richesse de la saison 2024-2025, notamment en termes événementiels, repose sur l'exploit d'accueillir deux Championnats de France Elite en Natation Course sur la même saison *i.e* sur le même exercice financier. Ceci rappelle l'absolue nécessité de relations respectueuses et constructives avec les collectivités territoriales : la valorisation de la mise à disposition des équipements pour les entraînements comme pour les compétitions, tout comme celle du bénévolat qui en découle en attestent. Les relations avec les collectivités, que Bernard DALMON remercie très chaleureusement, contribuent aussi à participer au suivi des projets de construction et de rénovation d'équipements sportifs, ce qui en soi constitue un des leviers de l'accompagnement des clubs.



Dans son introduction, Bernard DALMON souligne l'embauche de deux nouveaux collaborateurs et met exergue la volonté de la ligue de poursuivre le renfort des relations avec les clubs via la présence des Centres d'Accession Formation à toutes les compétitions régionales et au déploiement d'une offre de formation partout en Occitanie et pour tous, la formation professionnelle étant l'une des clés de la pérennité des structures.

Il conclut en ouvrant les travaux de la présente Assemblée Générale qu'il souhaite, comme lors des éditions précédentes, paisibles, sérieux, réfléchis et conviviaux.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire du 10 janvier 2025 à Montpellier

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport moral

Suite aux retours du séminaire du 21 septembre 2025 à Leucate, Julien VILLE explique prendre le temps, à travers son intervention, de présenter le fonctionnement de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation avec les ressources humaines et moyens financiers disponibles ainsi que l'action via les missions d'organisation de la pratique sportive, les missions de formations, l'accompagnement des clubs et les relations avec les partenaires sur l'olympiade 2021-2024. Il conclut son intervention avec un focus sur la saison 2024-2025 et les perspectives 2026 concernant, entre autres, la poursuite de l'accompagnement des clubs, la formation et la professionnalisation des acteurs, le développement de la pratique en milieu rural et autour de l'Eau Libre ainsi que le suivi des programmes de réhabilitation et de construction d'équipements sportifs. L'intégralité du support de l'intervention de Julien VILLE est disponible en annexe 1.

Dimitri BARRAUD interpelle Julien VILLE sur l'évolution des politiques sportives et le financement des clubs sportifs. En réponse, Julien VILLE explique que cette problématique concerne les associations bien au-delà de la natation et que l'instabilité parlementaire actuelle ne permet pas d'avoir une vision à long terme des politiques publiques en faveur du sport. Malgré ce contexte, il confirme la volonté de la ligue de poursuivre l'accompagnement des clubs notamment dans la captation de divers financements (Projets Sportifs Fédéraux et Projets Sportifs Territoriaux).

Edouard FERNANDES s'interroge sur la proportion de masse salariale parmi les dépenses du TOAC Natation. Julien VILLE explique que la part de masse salariale dans le budget d'un club n'est, d'un point de vue général, corrélée ni à la discipline, ni au niveau de pratique mais bien aux effectifs d'adhérents. De ce point de vue, après investigations, le modèle de la majorité des clubs repose sur la nécessité d'approximativement 250 licences pour financer un emploi d'éducateur sportif à temps plein au sein d'un club.

En l'absence d'intervention supplémentaire, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.



A cet instant, Julien VILLE remercie l'Assemblée Générale pour cette approbation, précisant qu'il s'agit du 16^{ème} rapport moral consécutif ainsi approuvé.

4. Rapport d'activités des défis régionaux

Chaque animateur de défi régional intervient successivement pour présenter le bilan de l'action de son défi d'appartenance (Natation Course, Natation Artistique, Waterpolo, Eau Libre, Activités Estivales, Maîtres, Officiels et Informatique). Le support de chacune des interventions est disponible en annexe 1.

D'un point de vue général, l'activité de chaque défi régional ne soulève aucune remise en cause particulière, les interventions des membres de l'Assemblée Générale reposant sur la crise du bénévolat (transversalement à tous les défis), la complexité de la mise en œuvre de la réforme règlementaire de World Aquatics (Natation Artistique), la sensibilisation à la formation des officiels (Eau Libre), l'évolution de la procédure de sollicitation du Service des Systèmes de la Fédération Française de Natation (Informatique). A noter, la présentation via un défi unique de l'activité des officiels de chaque discipline et la nécessité de ne plus opposer de zones géographiques en Natation Estivale eu égard à la mise en œuvre de la dernière réforme territoriale.

En l'absence d'intervention supplémentaire, le rapport d'activité de chaque défi régional est approuvé à l'unanimité.

5. Comptes annuels 2024-2025

5.1 Rappel des procédures

Jean PEYRAUD remercie Christelle TIFFY, Philippe RENAUT, Bernard DALMON, Richard LAGRAVE et Christine MAZIERE pour leur accompagnement dans cette première année pleine de fonction de Trésorier. Il rappelle, ensuite, les procédures comptables en vigueur au sein de la Ligue Occitanie Pyrénées Méditerranée de Natation. Dans le détail, Bernard DALMON centralise l'arrivée des factures originales et les codifie analytiquement avant de les transmettre à Richard LAGRAVE qui effectue régulièrement les règlements. C'est ensuite Frédérique PERRIN qui saisit les écritures en soignant particulièrement les libellés et qui pointe quotidiennement les comptes bancaires. La codification au préalable évite ainsi une reprise importante d'écritures au moment de la clôture. En effet, ce sont plus de 600 pages de comptabilité générale et analytique et 21 500 lignes qui sont traitées annuellement et qui incluent les comptes de l'ERFAN Occitanie et des structures CAF et CNAHN. A chaque recette ou dépense correspond un justificatif comptable doublement signé. Les travaux de clôture ont ainsi débuté le 14 novembre 2025.

5.2 Compte de résultats

Le compte de résultat retrace l'activité de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation entre le 1 septembre 2024 et le 31 août 2025. L'analyse de l'activité, présentée par Christelle TIFFY, amène les remarques suivantes :

- Les produits d'exploitation s'élèvent à 1 601 249 € dont 63 740 € de fonds dédiés. Ils comprennent :
 - Licences part régionale pour 278 347 € (en hausse de 6%). Cela représente 17% des produits.
 - Subventions pour 123 043 € (en baisse de 30%) soit 8% des produits.
 - Les droits d'engagement pour 148 292 € subissent une baisse de 12%. Ils représentent 9% des produits.
 - Les participations aux formations pour 402 580 €, en hausse de 10% et représentent désormais 25% des produits d'exploitation.
 - La progression des recettes (et des dépenses corrélatives) des Pôles et centres de formation haut niveau se poursuit pour atteindre 379 945 €. Ils représentent 24% des produits.
 - La billetterie des Championnats de France, 25 et 50 m, génère 113 125 Euros soit 7% des produits.
- Les charges d'exploitation s'élèvent à 1 654 910 dont 63 740 € de dépenses restant à engager sur les fonds dédiés. Elles comprennent, entre autres :
 - Les Pôles et centres de formation haut niveau pour 395 453 € soit 24% des charges.
 - Les charges de personnel pour 357 150 € (22% des charges d'exploitation).
 - Les frais de mission et déplacements pour 256 266 € en progression de 15%. Cela représente 16% des charges.
 - L'aide aux organisations, à la labellisation et aux Comités Départementaux s'élève à 207 255 € soit 13% des dépenses.
 - Les intervenants, notamment pour la formation, représentent 155 840 € soit 9% des charges.

Le résultat d'exploitation ressort déficitaire de 52 260 € après prise en compte des reports de ressources de l'année précédente et des engagements restant à réaliser sur les Pôles et le programme J'Apprends à Nager. Le résultat financier, uniquement constitué des produits perçus sur les livrets, est excédentaire de 1 640 €. Le résultat de l'exercice ressort déficitaire de 52 020 €. Ceci est attribué à un reste à charge de l'organisation de chaque Championnat de France sans laquelle l'excédent atteindrait 30 000 €.

A titre complémentaire :

- les abandons de frais s'élèvent à 32 754 €.



- le mécénat atteint 32 754 €.
- la valorisation du bénévolat et des mises à disposition d'équipements sportifs est estimée à 533 720 € et 519 000 €, respectivement.

5.3 Bilan au 31 août 2025

Le bilan reflète la situation financière de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation au 31 août 2025. Il convient de retenir les éléments suivants de l'intervention de Christelle TIFFY :

- Le total du bilan s'élève à 981 248 €.
- Les investissements représentent 140 800 € en valeur nette.
- L'encours des créances des usagers s'élève à 324 845 Euros ; le dénouement en début d'exercice suivant des créances les plus importantes a été vérifié ; les autres créances s'élèvent à 154 513 € et correspondent au reliquat de subventions à percevoir (sur l'année comptable étudiée).
- Les disponibilités s'élèvent à 354 779 € dont 27 510 € pour les comptes bancaires du Centre National d'Entraînement de Font-Romeu.
- Au passif, après prise en compte du déficit de l'année, les fonds propres s'élèvent à 604 810 €. Il n'y a plus de subvention d'investissement restant par rapport au compte de résultat.
- La Ligue pratique la méthode des fonds dédiés depuis de nombreuses années. Cette méthode comptable, devenue désormais obligatoire, conduit à comptabiliser sur l'exercice une charge correspondant aux dépenses restant à engager à la clôture de l'exercice sur les subventions obtenues et les ressources affectées. Par cette méthode, on prend en compte, dans le résultat de l'exercice, uniquement la partie de la subvention ou des ressources affectées qui ont été consommées par des dépenses de l'exercice. L'excédent fera l'objet de dépenses sur les exercices futurs. Ainsi, il reste à engager sur les prochains exercices 24 982 € de charges sur les ressources affectées pour le Pôle et 19 273 € de charges sur les subventions obtenues pour le programme J'Apprends à Nager et Plan Aisance Aquatique. Les dettes auprès d'établissements de crédits s'élèvent à 0 €.
- Les dettes à court terme s'élèvent à 298 749 € en baisse par rapport à l'année dernière. Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 62 108 € sans reliquat habituel.

En conclusion, la situation financière de la Ligue reste saine et solide malgré le résultat déficitaire de l'exercice. Il y a totale autonomie financière et le montant des disponibilités est sécurisant pour assurer les charges courantes en cas d'arrêt d'activité durant une période de 2,5 mois. Le niveau des fonds propres constitués au cours des années antérieures permet d'absorber le déficit. Cela permet d'assurer qu'au 31 août 2025, malgré le déficit, la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause.

5.4 Attendu du Commissaire aux Comptes

Philippe RENAUT, Commissaire aux Comptes, a mené des investigations sur le cycle de financement et de trésorerie, le cycle d'achat, le cycle des produits d'exploitation, des comptes de clubs et de l'ERFAN Occitanie. Il a également contrôlé les subventions en termes de notification, de versement et d'utilisation eu égard à leur objet. Un rapprochement a également été effectué entre la facturation émise et la comptabilité. Philippe RENAUT souligne l'amélioration de la facturation des prestations de l'ERFAN Occitanie ce qui facilite la conduite des opérations de contrôle.

En conclusion, Philippe RENAUT ne décèle aucune anomalie, certifie purement et simplement les comptes et déclare, au regard des différents indicateurs, saine et solide, la situation de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation.

Le compte-rendu de Philippe RENAUT est disponible en annexe 2.

5.5 Compte-rendu du Contrôleur aux Comptes

Mikaël COMBES et Marine HUMBERT recommandent à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier Jean Peyraud pour son travail et Christelle TIFFY pour les explications fournies à l'issue des opérations de contrôle.

Le compte-rendu des Contrôleurs aux Comptes est disponible en annexe 3.

5.6 Approbation des comptes annuels 2024-2025

Compte-tenu de ces informations, en l'absence de question, les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité ; de même l'affectation en report est approuvée à l'unanimité.

6. Annuel Règlement Régional Financier 2026

En cohérence avec les résultats des comptes annuels 2024-2025, après accord des animateurs des Défis Régionaux concernés et du Comité Directeur réuni le 23 décembre 2025, la proposition d'Annuel Règlement Financier 2026 repose, d'une part, sur une majoration de 2% des droits d'engagements pour chaque discipline, d'autre part, sur la reconduction de toutes les aides aux organisations ou spécifiques aux disciplines. Il est précisé que le principe d'une amende pour absence d'officiels aux compétitions régionales de Natation Course, Maîtres et Natation Estivale est instaurée à titre préventif et pédagogique, l'idée étant de ne pénaliser aucun club lorsqu'un jury est complet. En outre, la réforme de la licence est un levier à activer afin de permettre à un officiel de s'engager sur deux structures durant la saison.

Compte-tenu de ces informations, l'Annuel Règlement Régional Financier 2026 est approuvé à l'unanimité. De même, l'Assemblée Générale donne, à l'unanimité, quitus au Comité Directeur concernant les tarifs relatifs au Waterpolo lesquels seront arrêtés à la prochaine réunion de Comité Directeur.

Intervention de Bernard PUJOL

Bernard PUJOL exprime le plaisir qu'il éprouve à assister aux travaux de cette Assemblée Générale. Il se dit conquis de la robustesse de la ligue combinée à la qualité des débats tant en termes de contenu que de convivialité des échanges.

Intervention de Julie PHARAMOND

Julie PHARAMOND remercie la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation pour l'invitation à cette réunion d'Assemblée Générale. Elle explique suivre en ligne les activités de la ligue par le biais de la communication réalisée, rappelle le plaisir qu'elle éprouve à participer à l'Assemblée Générale lorsque celle-ci est organisée Toulouse et rappelle la terre de sports que constitue Toulouse, en Natation, avec les nombreux clubs présents et structurés.

Fermeture de l'interface de visioconférence : 12h55

Déjeuner : 12h56 à 14h25

Remise des récompenses fédérales : 14h25 à 14h46

Reprise des travaux de l'Assemblée Générale Ordinaire : 14h47

7. Rapport d'activités de l'ERFAN Occitanie

Thibault HETZEL présente le rapport d'activités de l'ERFAN Occitanie. Après une présentation rapide de l'ERFAN (équipe, objet, objectif, administration...) viennent un bilan quantitatif et qualitatif de la saison écoulée, la certification Qualiopi, les perspectives 2025-2026, l'offre de formation et les opportunités de financement. Albane BOSC-VAYEUR complète en précisant les procédures administratives en vigueur.

Le support de l'intégralité de l'intervention est disponible en annexe 1.

Bernard DALMON souscrit aux interventions précédentes et suggère que l'ERFAN Occitanie s'engage pleinement en faveur de la formation au BNSSA⁷. Au regard de la trop faible proportion de nageurs engagés dans une formation au BNSSA, Julien VILLE interpelle les dirigeants de clubs à sensibiliser leurs nageurs en faveur de cette formation.

⁷ Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

Compte-tenu de ces informations et en l'absence d'intervention supplémentaire, le rapport d'activité de l'ERFAN Occitanie est approuvé à l'unanimité.

8. Vie sportive

Lionel BARNADES présente un focus sur les indicateurs spécifiques à la Natation Course en 2024-2025 (nombre d'organisations régionales, effectif de participants, quantités de performances réalisées) ainsi qu'un bilan sur les actions régionales 2025 et les formations Académie de la Natation. Il convient que les indicateurs susmentionnés relatifs aux autres disciplines sont présentés via le rapport d'activité du Défi Régional concerné. Lionel BARNADES clôture son intervention par un focus sur le parcours de deux jeunes, de leur formation en club vers l'excellence.

Successivement, Lionel BARNADES et Michel COLOMA présentent l'activité des CAF Natation Course respectifs de Font-Romeu et Toulouse, en termes de fonctionnement et de résultats scolaires et sportifs. Ils soulignent la qualité des performances réalisées et appellent à ne pas banaliser le niveau de pratique et de confrontation qui caractérisent l'Occitanie.

Christine KITEGI rappelle le principe de fonctionnement et les objectifs du CNAHN Occitanie/Colomiers ; elle présente également les principaux résultats aux échéances nationales.

Communément, Lionel BARNADES, Michel COLOMA et Christine KITEGI insistent, d'une part, sur l'importance de la prise en compte du double projet des jeunes et, d'autre part, sur la qualité des relations établies avec les différents CREPS en faveur du fonctionnement de chacune de ces structures.

Le support de l'intégralité de l'intervention est disponible en annexe 1.

9. Budget prévisionnel 2025-2026

En cohérence avec la conclusion de Christelle TIFFY, Expert-Comptable, de Philippe RENAUT, Commissaire aux Comptes, des comptes annuels 2024-2025 et de l'Annuel Règlement Financier 2026 précédemment mentionné, Bernard DALMON et Jean PEYRAUD présentent le budget prévisionnel 2025-2026 (annexe 4). Comparativement à celui de 2024-2025, le présent budget prévisionnel diverge eu égard à l'absence de recettes en billetterie et de dépenses relatives à l'organisation de deux Championnats de France Natation Course sur le même exercice. Il prend également en considération l'impact de l'embauche de deux collaborateurs supplémentaires sur la masse salariale.

En l'absence d'intervention supplémentaire, le budget prévisionnel 2025-2026 est approuvé à l'unanimité.



Intervention de Lazreg BENELHADJ

Lazreg BENELHADJ adresse ses remerciements à Bernard DALMON et plus généralement au Comité Directeur pour l'invitation à représenter Gilles SEZIONALE, Président de la Fédération Française de Natation. Il souligne le caractère convivial et authentique de la journée qui n'est pas contraire au niveau de sérieux relevé dans le contenu des livrables comme dans les échanges. Les approbations des différents rapports révèlent le caractère robuste de la ligue. Lazreg BENELHADJ rappelle aussi le rôle de la Fédération Française de Natation en faveur des clubs et en complémentarité de l'action de la ligue. Il souligne, sur ce point, l'accompagnement remarquable des clubs par cette dernière en Occitanie.

10. Questions diverses

Jean-Pierre MIQUEL interpelle les dirigeants de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation sur la communication, jugée trop tardive, des Règlements Sportifs Fédéraux, l'indisponibilité d'extraNat et des sites satellites. Bernard DALMON et Lazreg BENELHADJ interviennent successivement pour concéder une diffusion tardive des Règlements Sportifs Fédéraux eu égard à des incertitudes dans les textes et calendriers de World Aquatics et European Aquatics même si cela n'empêche pas la nécessité de progresser sur ce point. Concernant l'indisponibilité récente d'extraNat puis, actuellement, des sites satellites, Bernard DALMON et Lazreg BENELHADJ expliquent que la rénovation des systèmes informatiques fédéraux est en cours dans le cadre du déploiement du projet Aquavista.

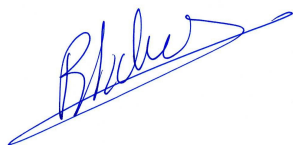
Jean SCHULZE regrette que les licenciés n'eussent été informés de la cyberattaque ayant impacté extraNat et des potentielles conséquences sur les données les concernant. A ce jour, plusieurs fédérations olympiques ont été confrontées à des cyberattaques massives à l'encontre de leurs systèmes informatiques dont la Fédération Française de Natation, ce qui justifie une sollicitation accrue des membres du Service Fédéral des Systèmes.

Julien VILLE clôt définitivement le débat en évoquant le nombre de cyberattaques (par exemple recensé dans le milieu universitaire) et la nécessaire politique de cyberdéfense à mettre en place qui ne peut être assumée qu'avec l'appui de moyens financiers supplémentaires et conséquents dont l'un des leviers reste la licenciation de chaque adhérent.

11. Clôture par le Président

Bernard DALMON remercie les participants pour leur contribution à la qualité des travaux de cette Assemblée Générale et à la sérénité du déroulé. Il fait part de sa satisfaction de l'approbation de tous les rapports à l'unanimité.

Fin des travaux de l'Assemblée Générale Ordinaire : 17h28



Bernard DALMON
Président



Julien VILLE
Secrétaire Général

En attente d'approbation

ANNEXE 1



Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation

Toulouse – 10/01/2026



Ordre du jour

1. Appel nominal des clubs
2. Allocution de la Direction du CREPS de Toulouse et du Président
3. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 janvier 2025
4. Rapport Moral
5. Rapport d'activités des Défis Régionaux
6. Comptes annuels 2024-2025
7. Attendu du Commissaire aux Comptes
8. Compte-rendu des Contrôleurs aux Comptes
9. Vote du compte de résultats 2024-2025
10. Affectation du résultat 2024-2025
11. Annuel Règlement Régional Financier 2026

Interruption – cocktail déjeunatoire

12. Remise des récompenses fédérales
13. Rapport d'activités de l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation
14. Vie sportive (CAFs et CNAHN)
15. Vie sportive (actions en faveur de la catégorie Benjamins)
16. Budget prévisionnel 2026
17. Intervention des invités
18. Questions diverses
19. Clôture par le Président





Ordre du jour

1. Appel nominal des clubs
2. Allocution de la Direction du CREPS de Toulouse et du Président
3. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 janvier 2025
4. Rapport Moral
5. Rapport d'activités des Défis Régionaux
6. Comptes annuels 2024-2025
7. Attendu du Commissaire aux Comptes
8. Compte-rendu des Contrôleurs aux Comptes
9. Vote du compte de résultats 2024-2025
10. Affectation du résultat 2024-2025
11. Annuel Règlement Régional Financier 2026

Interruption – cocktail déjeunatoire

12. Remise des récompenses fédérales
13. Rapport d'activités de l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation
14. Vie sportive (CAFs et CNAHN)
15. Vie sportive (actions en faveur de la catégorie Benjamins)
16. Budget prévisionnel 2026
17. Intervention des invités
18. Questions diverses
19. Clôture par le Président



Ordre du jour

1. Appel nominal des clubs
2. Allocution de la Direction du CREPS de Toulouse et du Président
3. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 janvier 2025
4. Rapport Moral
5. Rapport d'activités des Défis Régionaux
6. Comptes annuels 2024-2025
7. Attendu du Commissaire aux Comptes
8. Compte-rendu des Contrôleurs aux Comptes
9. Vote du compte de résultats 2024-2025
10. Affectation du résultat 2024-2025
11. Annuel Règlement Régional Financier 2026

Interruption – cocktail déjeunatoire

12. Remise des récompenses fédérales
13. Rapport d'activités de l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation
14. Vie sportive (CAFs et CNAHN)
15. Vie sportive (actions en faveur de la catégorie Benjamins)
16. Budget prévisionnel 2026
17. Intervention des invités
18. Questions diverses
19. Clôture par le Président



Ordre du jour



Ordre du jour

1. Appel nominal des clubs
2. Allocution de la Direction du CREPS de Toulouse et du Président
3. **Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 janvier 2025**
4. Rapport Moral
5. Rapport d'activités des Défis Régionaux
6. Comptes annuels 2024-2025
7. Attendu du Commissaire aux Comptes
8. Compte-rendu des Contrôleurs aux Comptes
9. Vote du compte de résultats 2024-2025
10. Affectation du résultat 2024-2025
11. Annuel Règlement Régional Financier 2026

Interruption – cocktail déjeunatoire

12. Remise des récompenses fédérales
13. Rapport d'activités de l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation
14. Vie sportive (CAFs et CNAHN)
15. Vie sportive (actions en faveur de la catégorie Benjamins)
16. Budget prévisionnel 2026
17. Intervention des invités
18. Questions diverses
19. Clôture par le Président



Ordre du jour

1. Appel nominal des clubs
2. Allocution de la Direction du CREPS de Toulouse et du Président
3. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 janvier 2025
4. **Rapport Moral**
5. Rapport d'activités des Défis Régionaux
6. Comptes annuels 2024-2025
7. Attendu du Commissaire aux Comptes
8. Compte-rendu des Contrôleurs aux Comptes
9. Vote du compte de résultats 2024-2025
10. Affectation du résultat 2024-2025
11. Annuel Règlement Régional Financier 2026

Interruption – cocktail déjeunatoire

12. Remise des récompenses fédérales
13. Rapport d'activités de l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation
14. Vie sportive (CAFs et CNAHN)
15. Vie sportive (actions en faveur de la catégorie Benjamins)
16. Budget prévisionnel 2026
17. Intervention des invités
18. Questions diverses
19. Clôture par le Président



Rapport moral

• Fonctionnement

➤ Moyens humains

- **10** emplois EQTP dont 8 salariés
- **2** cadres d'Etat en mission auprès de la ligue
- **50** intervenants récurrents ou occasionnels auprès de l'ERFAN
- **32** élus au Comité Directeur dont **12** au Bureau
- invitation systématique des Présidents des Comités Départementaux
- représentativité de chaque département au prorata du nombre de licences (**1** élu par club)
- organisation de **17** réunions de Comité Directeur et de Bureau

➤ Ressources

- **4** sites de fonctionnement à Toulouse, Montpellier, Colomiers et Font-Romeu
- **1,5 M€** de budget
- **524,8 k€** de valorisation du bénévolat,
- **406 k€** de mise à disposition des équipements
- **30 k€** d'abandon de frais à titre de don



Rapport moral

- **Fonctionnement**

- **Représentativité institutionnelle**

- **2** élus au Bureau de la FFN, **4** au Comité Directeur et **12** dans les Cercles de Compétences
- **1** élu au CROS Occitanie
- **1** élu au CFA Sport-Occitanie
- **6** élus au sein des CDOS
- **1** élu au CFMNS 31



Rapport moral

• Action sur l'olympiade 2021-2024

➤ Natation Course

- **5** structures labellisées au PPF de la FFN: Font-Romeu (2), Toulouse (2) et Canet en Roussillon (1)
- **20** actions régionales (regroupements, sélections...)
- **50** organisations de compétitions régionales
- **1** organisation de compétition nationale

➤ Natation Estivale

- **3** actions régionales
- **42** organisations de compétitions régionales
- **1** organisation de compétition nationale

➤ Natation Artistique

- **3** structures labellisées au PPF de la FFN: Colomiers (2) et Saint-Cyprien (1)
- **30** actions régionales (séminaires, regroupements, sélections...)
- **40** organisations de compétitions régionales
- **1** organisation de compétition internationale
- **2** organisations de compétition nationale



Rapport moral

● Action sur l'olympiade 2021-2024

➤ Waterpolo

- **2** structures labellisées au PPF de la FFN: Montpellier (1) et Sète (1)
- **8** organisations de championnats régionaux, **24** organisations de programmes régionaux, **4** organisations de coupes régionales
- **1** organisation de Coupe des Ligues
- participation aux Coupes des Ligues
- **3** organisations de BeachPolo Summer Tour

➤ Eau Libre

- **1** action régionale
- **6** organisations de compétitions régionales ou évènements associés
- **1** organisation de compétition nationale

➤ Maîtres

- **1** organisation de compétition nationale
- **9** organisations de compétition régionale



Rapport moral

- Mission d'organisation de la pratique sportive

	Structure du PPF	Actions sportives	Organisations régionales	Organisations Nationales	ETR/Défi
Natation Course	5 Font-Romeu Toulouse Canet en Roussillon	20	50	1	ETR & Défi Entraîneurs et élus
Natation Artistique	3 Colomiers Saint-Cyprien	30	40	2 (+ 1 internationale)	ETR & Défi Entraîneurs et élus
Water Polo	2 Montpellier Sète	Participation aux Coupes des Ligues	36	1 Coupe des Ligues	Défi Entraîneurs élus
Eau Libre		1	6	1	Défi
Maîtres			9	1	Défi
Natation estivale		3	42	1	Défi



Rapport moral

• Mission de formation

- Auprès des éducateurs (professionnels comme bénévoles) ⇒ cf. présentation de l'offre de formation portée par l'ERFAN Occitanie
- Auprès des officiels (juges et arbitres) avec l'appui des Comités Départementaux
 - **100** juges arbitres, **50** starters, **200** juges, **950** chronométreurs et **300** officiels en cours de formation pour la Natation Course (incluant Maîtres et Natation Estivale)
 - **9** officiels A, **28** B, **35** C, **75** D et **26** en cours de formation en Natation Artistique
 - **24** officiels A, **15** B et **19** C en Eau Libre
 - **8** officiels fédéraux (2 A, 3B et 3C), **3** officiels régionaux, **200** officiels B et **35** officiels en cours de formation en Waterpolo



Rapport moral

• Mission d'accompagnement des clubs et de relations avec les partenaires

Accompagnement institutionnel

- Accompagnement dans la rédaction de plans de développement et de demandes de subventions dans le cadre de réponse aux Appels à Projets (PSF, PST, Aisance Aquatique, Sésame...)
- Accompagnement à la demande de label
- Accompagnement dans les relations avec les gestionnaires d'équipements privés ou les collectivités territoriales (mairies, communautés de communes)
- Accompagnement sur le mécénat et les dons
- Accompagnement sur les différentes demandes départementales et régionales

Accompagnement fonctionnel

- Rôle de médiation (en termes de relations humaines) de la ligue, sur demande
- Aide à la relance des activités d'un club et/ou accompagnement d'une nouvelle équipe dirigeante

Accompagnement informatique

- Accompagnement avec prise à distance sur PC (TeamViewer) pour résoudre les problématiques des organisateurs de compétitions sur les interfaces extraNat et extraNat Pocket
- Rôle de tampon de la ligue, par le biais de son référent informatique, entre les clubs et le Service Fédéral des Systèmes Informatiques

Accompagnement dans la sensibilisation à la lutte contre toute forme de violences

- Organisation annuelle de séminaire adossé à l'Assemblée Générale
- Accompagnement, sur demande, à l'occasion de signalement



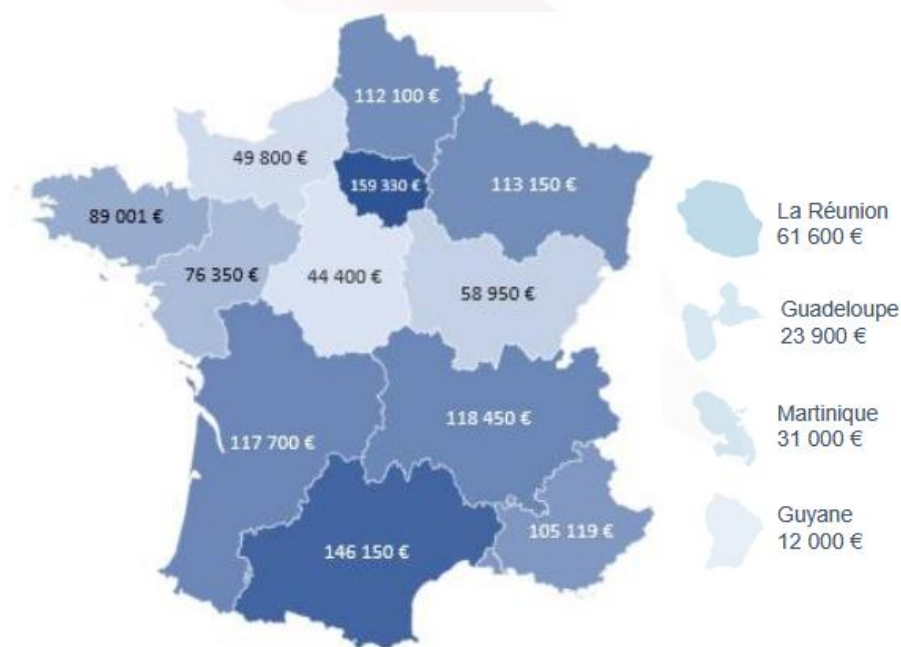
Rapport moral

• Mission d'accompagnement des clubs et de relations avec les partenaires

➤ Campagne de financement des Projets Sportifs Fédéraux

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Structures financées	24	41	39	41	41	49
Actions Subventionnées	53	134	109	57	109	133
Montants versés	92 000 €	127 800 €	162 350 €	153 950 €	147 360 €	149 790 €

	2025
Structures financées	43
Actions Subventionnées	102
Montants versés	146 150 €



Rapport moral

• Mission d'accompagnement des clubs et de relations avec les partenaires

Déploiement des Politiques Publiques

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Formations habilités d'état• Dispositif SESAME• Participation aux Jurys Régionaux• Emplois PST | <ul style="list-style-type: none">• Dispositif J'apprends à nager• Dispositif aisance aquatique• Pass'sports |
|---|--|

Prévention des Violences dans le sports

- Intervention auprès des sportifs
- Formations des cadres
- Intervention auprès des dirigeants

Rayonnement de la Ligue auprès des partenaires

- Participation à la conférence régionale du sport et la conférence régionale des financeurs
- Participation à 92 Assemblées Générales lors de l'olympiade 2021-2024
- 1 élu au Bureau de la FFN, 4 au Comité Directeur, 12 dans les Cercles de Compétences
- 1 élu au CFA Sport-Occitanie
- 6 élus au sein des CDOS
- 1 élu au CFMNS 31



Rapport moral

- **Mission d'accompagnement des clubs et de relations avec les partenaires**

- **Equipements**

- Collaboration avec le Service Equipements de la FFN
- Participation annuelle au Salon des Maires et des Collectivités Locales, au Forum SportColl et à la Conférence Régionale des Financeurs
- **31** réhabilitations/constructions accompagnées
- **11** équipements inaugurés
- **1** bassin éphémère sur le littoral méditerranéen Campagne de financement des Projets Sportifs Fédéraux



Rapport moral

● Principaux indicateurs sur 2024-2025

- **33 163** licences (en progression de **10%**) dont **6 899** compétiteurs, **20 905** licences NPT et **5 380** diverses
 - Focus sur 15 ans et moins: **33%** de compétiteurs par rapport à NPT
 - Focus sur 10 ans et moins: **27%** de Savoir Nager Sécuritaire par rapport à NPT
- **110** clubs et **12** comités départementaux
- **50** organisations régionales et **10** actions régionales par an (toutes disciplines confondues) avec l'appui d'un réseau de **20** clubs supports
- **15%** des effectifs en Equipes de France (Natation Course)
- **1,60 M€** de produits d'exploitation vs **1,65 M€** de charges d'exploitation
- **32,75 k€** d'abandons de frais à titre de dons
- Valorisation à **533,72 k€** du bénévolat et à **519 k€** de la mise à disposition de bassins



Rapport moral

● Pragmatisme pour l'avenir

- Renforcement des relations avec les partenaires institutionnels et les collectivités territoriales
- Développement de la pratique sportive en milieu rural et autour de l'Eau Libre
- Suivi des programmes de création/réhabilitation d'équipements sportifs
- Formations et professionnalisation des acteurs
- Accompagnement à la structuration/pérennisation des clubs
- ...
- Oser, tester, expérimenter, ..., peut-être s'affranchir, innover

● Conclusion et remerciements

- Nécessaires respect des procédures, communication, transparence
- Gestion saine, situation financière sincère
- Remerciements aux sportifs, aux entraîneurs, aux dirigeants, aux clubs, aux comités départementaux, aux salariés, aux cadres techniques, aux différents intervenants et aux collègues du Comité Directeur; aux collectivités territoriales et aux différents partenaires institutionnels et économiques



Ordre du jour

1. Appel nominal des clubs
2. Allocution de la Direction du CREPS de Toulouse et du Président
3. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 janvier 2025
4. Rapport Moral
5. **Rapport d'activités des Défis Régionaux**
6. Comptes annuels 2024-2025
7. Attendu du Commissaire aux Comptes
8. Compte-rendu des Contrôleurs aux Comptes
9. Vote du compte de résultats 2024-2025
10. Affectation du résultat 2024-2025
11. Annuel Règlement Régional Financier 2026

Interruption – cocktail déjeunatoire

12. Remise des récompenses fédérales
13. Rapport d'activités de l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation
14. Vie sportive (CAFs et CNAHN)
15. Vie sportive (actions en faveur de la catégorie Benjamins)
16. Budget prévisionnel 2026
17. Intervention des invités
18. Questions diverses
19. Clôture par le Président



Défi Natation Course

- Une ligue en natation course forte en nombre, en podiums. Une densité inégalée au niveau national.
- Au classement Elite des Championnats de France, Les Dauphins du TOEC, Canet 66 et Montpellier MUC, trustent les 1ere marches du podiums
- Des résultats et une présence forte qui se retrouve chez les Juniors là encore, idem pour l'Open d'été



Défi Natation Course

- Point d'orgue les Championnats du Monde à Singapour
- 2 Titres de Champions du monde, un record du Monde, record de France, des médailles, des finalistes
- Les Dauphins du TOEC, le 3 MUC et Canet 66 ont représenté la France en fournissant un grand nombre de nageurs à l'équipe de France.



Défi Natation Course

- La Ligue et les organisations régionales

2 compétitions de label National

3 Meetings régionaux

2 Championnats de ligue

Les Interclubs régionaux

Le meeting Régional benjamins

La Finale de la Coupe régionale des Benjamins

Pour la Finale nationale, en filles, les départements du Gard, de la Haute Garonne et de l'Hérault se sont qualifiés

En messieurs, La Haute Garonne et l'Hérault ont représenté la ligue



Défi Natation Course

- Bravo au CAF de Font Romeu et à leurs coaches
- Bravo au CAF de Toulouse
- Et un bravo tout particulier aux différents clubs de l'Occitanie et à leurs entraîneurs qui travaillent sans relâche pour permettre aux nageurs de tous niveaux de performer et de trouver du plaisir.



Défi Natation Artistique

- **Officiels**

- **Effectifs**

A	B	C	D	TOTAL
8	22	14	20	64

- **Formation**

Cession de formation Officiels C et D	Cession de formation Officiels B Figures imposées	Cession de formation Officiels B Modules A&B	Cession de formation Officiels B Ballets acrobatiques	Remise à niveau des officiels
1	2	1	1	1

Formations assurées par **Noémie KRIPPELER** – Référente des officiels en Occitanie

- **Dates significatives**

15 et 16 février 2025: action de formation des Officiels en présence de Marie KAVAKLIOGLU sur les nouveaux règlements



Défi Natation Artistique

- Evènements sportifs

Photographie des clubs pratiquant la Natation Artistique en compétition et en loisirs

**ALBI – AUCH – BEZIERS – CAHORS – COLOMIERS – LOURDES – MONTAUBAN –
MONTPELLIER – NARBONNE – NIMES – PERPIGNAN – RAMONVILLE – SETE –
SAINT CYPRIEN – TOULOUSE – VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS**

11 CLUBS MIXTES ET 5 CLUBS NATATION ARTISTIQUE UNIQUEMENT

7 CLUBS présents sur le circuit WA

14 CLUBS présents sur le circuit CHALLENGE

Bilan des compétitions organisées sur la territoire

Répartition des compétitions sur le territoire

**9 CLUBS SUPPORTS : ALBI - CAHORS – COLOMIERS – MONTPELLIER – NIMES –
PERPIGNAN – SETE – SAINT CYPRIEN - TOULOUSE**

Compétitions régionales	Compétitions inter-régionales N2	Synchronat	TOTAL
6	3	6	15



Défi Natation Artistique

- Evènements sportifs

Résultats nationaux – 7 clubs représentés sur les Championnats de France N1 et Elite

COLOMIERS – MONTPELLIER – NIMES – PERPIGNAN – SETE – SAINT CYPRIEN – TOULOUSE

Résultats des podiums nationaux

CDF HIVER ELITE DEC 2024 A ST AMAND LES EAUX

	CAMILLE CONCHOU DELPRAT CNAHN	Solo Tech JUNIORS ELITE		COLOMIERS CNAHN	Ballet Tech JUNIORS ELITE CDF Hiver été
---	--	----------------------------	---	----------------------------	---



Défi Natation Artistique

- Evènements sportifs

Résultats des podiums nationaux

CDF ÉTÉ JUNIOR AVRIL 2025 A TOURS

Résultats N1

	COLOMIERS	Ballet Accro JUNIORS N1		COLOMIERS CNAHN	Ballet Tech JUNIORS ELITE
	Charline BRUS	Solo libre JUNIORS N1		COLOMIERS CNAHN	Ballet Libre JUNIORS ELITE
	Callia RAYNAUD	Solo libre JUNIORS N1		COLOMIERS CNAHN	Ballet acrobatique JUNIORS ELITE
	Calie VAUCHERE CNAHN	Solo Tech JUNIORS N1		CN SAINT CYPRIEN	Ballet Libre JUNIOR ELITE
	MONTPELLIER	Duo Libre JUNIORS N1		CLEMENTINE GUYON CNAHN	Solo libre JUNIORS ELITE
	MONTPELLIER	Duo Tech JUNIORS N1		COLOMIERS CNAHN	Duo Tech JUNIORS ELITE

Résultats Elite



Défi Natation Artistique

- Evènements sportifs

Résultats des podiums nationaux

CDF ÉTÉ JEUNE MAI 2025 A SETE

	COLOMIERS CNAHN	Ballet Combiné JEUNES ELITE		COLOMIERS CNAHN	Duo libre JEUNES ELITE
---	--------------------	--------------------------------	--	--------------------	---------------------------

CDF ÉTÉ Avenir ET SENIOR JUIN 2025 A ANGERS

Avenirs		ST CYPRIEN	Duo mixte AVENIR		Eva LAFONTAN	Solo libre SENIOR
		Clément IMBERN	Solo libre 2013 AVENIR		ST CYPRIEN	Ballet Combiné SENIOR
		ST CYPRIEN	Ballet ACCRO AVENIR		TOULOUSE	Ballet acrobatique SENIOR

Séniors



Défi Natation Artistique

• Actions régionales

Création d'un collectif Avenir

32 Nageurs/ses nés entre 2013 et 2016

2 Regroupements :

- 1^{er} et 2 mars 2025 à Colomiers
- 09 juin 2025 à Canet



Stage de perfectionnement des 9-12 ans

32 Nageurs/ses de l'Occitanie

- Entre les 06 et 11 Juillet 2025 à Villefranche de Rouergue
- Directrice : Géraldine GEORGES et Auriane CAZALS
- Entraîneurs encadrants : Vanessa CAILLAUD CNSC, Océane CAPPAROS CNS, Maeva MACHECOURT 3MNA



Sur ces actions régionales, 6 clubs étaient représentés (Colomiers, St Cyprien, Nîmes, Montpellier, Toulouse, Perpignan).



Défi Waterpolo



Défi Activités Estivales

• Structures

CLUBS

- **19 Structures** / 7 Départements
- Répartition des clubs :
 - 1/3 ➡ Lot (7)
 - 1/3 ➡ Gard + PO (3 + 3)
 - 1/3 ➡ Le reste (6)
- Répartition des zones :
 - Nord-Ouest ➡ 12
 - Sud-Est ➡ 7



LICENCIÉS

- **2465 en 2025** (2153 en 2024) **+14%**
- Occitanie 2^{ème} derrière Nouvelle Aquitaine (2648)
- Gard : 2^{ème} de France (856) derrière les Pyrénées-Atlantiques (1081) et juste devant le Lot 3^{ème} (854)
- A.S. Salindres : N°1 en Occitanie (306)

COMPÉTITEURS

- **574 en 2024** (512 en 2024, 505 en 2023, 430 en 2022 et 340 en 2021) **+ 12%**
- Occitanie 3^{ème} derrière Nouvelle Aquitaine (691) et AURA (615)
- 18 clubs régionaux concernés
- AS Salindres : N°1 en Occitanie (115)

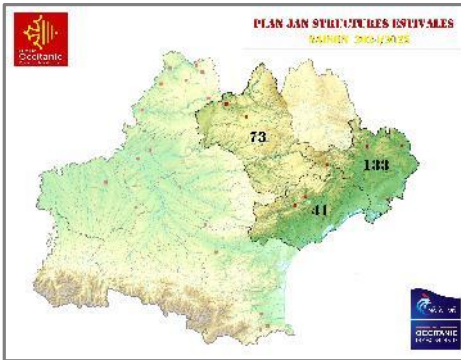


Défi Activités Estivales

• Activités

PLAN JAN

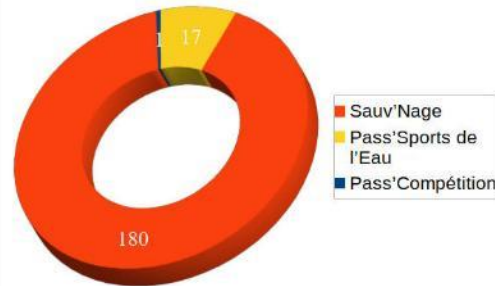
- 3 Départements / 6 Structures / 263 Enfants



- Aveyron :
 - D Decazeville (67)
 - CN Causse et Vallon (15)
- Gard :
 - NC Le Vigan (85)
 - SO Bagnols (20)
 - AS Salindres (49)
- Hérault :
 - NC Bédarieux (27)

ENF

Réussite Épreuves ENF



COMPÉTITIONS

- 1 compétition commune aux 2 zones : **INTERCLUBS RÉGIONAUX**

- Lieu : Gourdon (66)
- 156 Participants / 8 Structures
- Classement Dames (11 équipes) :

- 1^{er} / Céret 1
- 2^{ème} / Gourdon 1
- 3^{ème} / Bagnols 1



- Classements Messieurs (12 équipes) :

- 1^{er} / Bagnols 1
- 2^{ème} / Salindres 1
- 3^{ème} / Gourdon 1



- Pour le reste de la saison, 2 calendriers sportifs distincts par zone



Défi Activités Estivales

• Compétitions

ZONE NORD-OUEST



- Saison très agréable avec la participation de 11 clubs sur les 12 affiliés
- 1306 licenciés contre 1124 en 2024
- Département du Lot = Locomotive de la Zone Nord-Ouest
- 8 compétitions organisées en 2025
- Effectifs sportifs en hausse (264 au lieu de 240 en 2024)
- Le CN Fleurance n'a présenté aucun compétiteur cette saison
- Les compétitions attirent moins de nageurs qu'auparavant
- Le nombre de licences « compétition » (299) ne reflète pas le nombre réel de compétiteurs (264)
- Les clubs de l'Aveyron-Lozère sont les seuls à maintenir leur participation au Plan « J'apprends à Nager »



ZONE SUD-EST



- 11 compétitions pour 7 clubs
 - 8 Coupes de Ville / Meetings
 - 2 Championnats Départementaux
 - 1 Championnat Régional
- Effectifs sportifs en hausse (310 au lieu de 272 en 2024)
- 1^{ère} participation du club du Boulou à une compétition
- L'AS Salindres pour ses 70 ans remporte pour la 5^{ème} année consécutive le doublé Chpts du Gard / Chpts Régionaux
- Championnats Régionaux 2025 organisés à Bagnols / 156 nageurs
 - 1^{er} AS Salindres
 - 2^{ème} SO Bagnols
 - 3^{ème} CN Céret
 - 4^{ème} NC Le Vigan
 - 5^{ème} Thuir Natation
 - 6^{ème} Bédarieux NC
- Disparition de 2 personnalités marquantes et attachantes que celles d'Alex PACCHIANA et de Jean-Manuel MURCIA



Défi Activités Estivales

• Championnats Nationaux

FINALE NATIONALE INTERCLUBS

- 3^{ème} édition de cette nouvelle compétition remplaçant l'historique Coupe de France
- 18 meilleures équipes nationales Dames et Messieurs
- Lieu : Grand-Aigueblanche (73) / 21 clubs / 217 participants
- 4 clubs d'Occitanie représentés par 30 nageurs
- Classement Dames
- **CN Céret (5^{ème})**
- SO Bagnols (14^{ème})
- Gourdon Natation (15^{ème})
- Classement Messieurs
- **AS Salindres (13^{ème})**
- Gourdon Natation (15^{ème})
- SO Bagnols (16^{ème})



CRITÉRIUM NATIONAL

- 6^{ème} édition / 363 nageurs
- 48 nageurs d'Occitanie qualifiés / 9 clubs
- 3 nageurs titrés :
 - **BLANC Enzo (SO Bagnols Marcoule)** : 50m NL J1/J2
 - **FERSANT Sophie (SO Bagnols Marcoule)** : 50, 100 et 200m Brasse, 50 et 100m Papillon, 100 et 200m 4N, 200m NL J1/J2
 - **GUIRAUD Loris (AS Salindres)** : 200m Brasse J5/S
- 6 nageurs médaillés d'argent et un relais mixte
- 6 nageurs médaillés de bronze

FINALE NATIONALE DU TROPHÉE BENJAMIN

- 1^{ère} édition / 16 nageurs
- 1 nageur d'Occitanie qualifié / 1 club
- - **DUMITRU Darius (SO Bagnols Marcoule)** : 4^{ème}



Défi Activités Estivales

• Classement national et perspectives

CLASSEMENT NATIONAL

- 18 clubs d'Occitanie classés
- 2 clubs dans le Top 10 et 4 dans les 20 premiers
- Classement National :

- 4 ^{ème}	AS SALINDRES	10 002 pts
- 9 ^{ème}	SO BAGNOLS-MARCOULE	7 538 pts
- 12 ^{ème}	GOURDON NATATION	6 708 pts
- 20 ^{ème}	CN CÉRET	4 730 pts
- 31 ^{ème}	ESPADONS SOUILLAC NATATION	3 477 pts
- 33 ^{ème}	SN ST-CÉRÉ	3 310 pts
- 34 ^{ème}	CN CASTELSARRASIN	3 225 pts
- 36 ^{ème}	NC LE VIGAN	2 864 pts
- 38 ^{ème}	CN DE CAUSSE ET VALLON	2 850 pts
- 40 ^{ème}	JS GRAMAT	1 728 pts
- 44 ^{ème}	THUIR NATATION	1 474 pts
- 47 ^{ème}	BEDARIEUX NC	1 100 pts
- 54 ^{ème}	ENTENTE BRETENOUX-BIARS	750 pts
- 58 ^{ème}	D.O.V.L.V PUY L'EVEQUE	550 pts
- 60 ^{ème}	LE BOULOU NATATION	500 pts
- 69 ^{ème}	DAUPHINS DECAZEVILLE	320 pts
- 71 ^{ème}	SPLACH NATATION	290 pts
- 77 ^{ème}	CN FIGEAC	160 pts

PERSPECTIVES 2026

- Reconduction de la nouvelle formule des Championnats Nationaux de Natation Estivale plébiscitée par l'ensemble des clubs participants
- Calendrier organisationnel :
 - 2026 : Ligue Pays de Loire
 - 2027 : Occitanie
- Date : 28 au 30 août à Segré
- Interclubs Régionaux 2026 : Zone Sud-Est

MERCI à l'ensemble des acteurs de la natation estivale !



Défi Eau Libre

- 4 épreuves majeures attirant près de 500 participants



6 Officiels Recyclés

Plus 3 nouveaux formés en distanciel

Merci aux bénévoles qui permettent la pratique de la natation en milieu naturel.

Notre ligue met à disposition du matériel (bouées, arche, plateforme) pour faciliter les organisations.

1

8 juin 2025 - **O'Libre Albi (81)**

Plus de 60 nageurs dans un cadre UNESCO. 5 épreuves : 500m, 1,5 km et 3 km avec ou sans palmes.

2

26 août 2024 - **Traversée de Sète (34)**

Près de 200 compétiteurs lors des festivités de la St Louis. 2 épreuves : 1 km grand public et 2,5 km grande traversée.

3

22 septembre 2024 – **Swim in Canet (66)**

90 participants sur la plage de Canet en Roussillon. 5 épreuves : 500m, 1 km, 25 km, 5 km (avec palmes), 5 km

4

15 septembre 2024 - **Quercy Eau Libre (82)**

140 participants aux 3 lacs de Mondlar de Quercy. Engagements doublés vs édition précédente. 5 épreuves : 300m, 500m 1500m (avec Palmes), 3 km et 5 km



Défi Eau Libre

• Performances les plus marquantes

Carla SERRA

Canet 66 - **4ème au 7,5km**
étape n°2 Coupe du Monde WA
à Ibiza (ESP)

Tamara ROQUES-BEGHALEM

Montpellier Métropole -
Championne de France Juniors 2
+ 5ème Knock Out à Martigues

Mathéo ANDREE

Avenir Muret - **Champion de**
France Juniors 3 du 5km +
16ème Coupe d'Europe 10km en
Croatie

Cassandra BEL

CN Béziers M. – 6ème du
classement Juniors 3 au Trophée
final de la Coupe de France 2025

22

Clubs Classés

Au classement national des
Clubs Eau Libre

51

Nageurs Classés

Au classement national
individuel

Podiums aux Championnats de France Masters à Martigues



Bertrand VENTURI - Frontignan Neptune

Champion de France 3km Masters, 1er catégorie C4



Nicolas OLIVIER - Montpellier Métropole

3ème au 3km Masters, 1er catégorie C1



Autres Distinctions

Sandrine BOURDON (NO Frontignan) : 2nd en catégorie C5
sur 3 km

Baptiste AUVERGNAS (Nautic Club Nîmes) 1er C3 et 5ème
général

Laurent ASSIE (AS Villeneuve) 3ème C6

Thierry QUET (MMN) 1er C10



Défi Eau Libre

• Saison 2026



Coupe Régionale 2026

Communiquez vos dates d'épreuves pour créer une Coupe Régionale, un championnat Régional et promouvoir vos événements.

La ligue validera les événements eau libre sur le site FFN

Juin : Albi (81) ?

24 Aout : Sète (34) ?

06 septembre : Canet (66),

13 septembre : Montclar de Quercy (82)

27 septembre : Las Quate Oras deu Lac – Isle Jourdan (32)



Équipe Juniors

Constituons une équipe mixte Juniors 1 et 2 pour la Coupe de France des régions. Potentiels identifiés pour 2026.



Formation Officiels

Les officiels sont essentiels pour la sécurité et la validation des résultats.

Des formations en distanciel ou en présentiels seront à planifier



Défi Maîtres

- Une nouvelle saison s'est achevée avec pour nouveauté l'organisation séparée des N2 été des N1 été.
- Ceci permet enfin aux nageurs de N2 de pouvoir se qualifier pour les championnats N1 d'été qui suivent en juin. Cette formule sera reconduite cette année. Au niveau des résultats, nous enregistrons toujours des performances en progression. L'Occitanie est représentée au plus haut niveau des classements ce qui montre bien la dynamique de nos clubs de maîtres.
- **1. Championnat de France N1 (25m) au Mans du 6 au 9 mars 2025.**
 - 124 participants représentant 26 clubs
 - 34 titres de champion de France
 - 33 médailles d'argent
 - 30 médailles de bronze
- **2. Championnat de France N2 (25m) au Mans du 6 au 9 mars 2025.**
 - 46 participants représentant 7 clubs
 - 9 titres de champion de France
 - 6 médailles d'argent
 - 6 médailles de bronze



Défi Maîtres

- **3. Championnat de France interclubs (25m) à Cholet du 5 au 6 avril 2025.**
TOAC 1 15^e
TOAC 2 11^e
CN BALMA 12^e
- **4. 10^e meeting national des maîtres de Nîmes (50m) du 16 au 17 mai 2025.**
321 participants représentant 88 clubs
- **5. 13^e meeting national des maîtres de Toulouse le 7 juin 2025.**
121 participants représentant 36 clubs
- **6. Championnat de France été N1 (50m) à Mulhouse du 26 au 29 juin 2025.**
60 participants représentant 17 clubs
36 titres de champion de France
19 médailles d'argent
27 médailles de bronze



Défi Maîtres

- **7. Championnat de France été N2 (50m) à Nîmes du 16 au 17 mai 2025.**
 - 41 participants représentant 15 clubs
 - 19 titres de champion de France
 - 25 médailles d'argent
 - 19 médailles de bronze
- **8. Championnat du Monde (50m) à SINGAPOUR (MAL) du 7 au 14 août 2024.**
 - 14 participants représentant 5 clubs
 - 1 médaille de bronze
- **9. Championnat de France des relais (25m) à Toulouse du 20 au 21 janvier 2025.**
 - 129 participants représentant 9 structures
- **10. Championnat régional hiver (25m) à Béziers le 1^{er} décembre 2024.**
 - 79 participant représentant 22 clubs
- **11. Classement national des clubs.**
 - 3^e TOULOUSE OLYMPIQUE AERO
 - 13^e TOULOUSE AC
 - 14^e CN BALMA



Défi Maîtres

- **12. Classement national du circuit fédéral.**

3^e TOULOUSE OLYMPIQUE AERO

12^e NC NÎMES

30^e TOULOUSE AC



Défi Officiels

• Natation Course

Les membres du défi remercient l'ensemble des acteurs pour leur investissement que ce soit lors des compétitions ou en dehors, lors des recrutements par exemple.

Les jurys ont pu être assurés

- jurys de qualité lors des Championnats de France (Elite 50m)
- Formation de juges à poursuivre,

Le recrutement a été bon

- Nombreux nouveaux Chronomètres
- Nombre de Juges en augmentation
- Des starters
- Des nouveaux JA

OCCITANIE 2025	<i>Obtenu Saison 2022 15/09/21 15/09/22</i>	<i>Obtenu Saison 2023 15/09/22 15/09/23</i>	<i>Obtenu Saison 2024 15/09/23 15/09/24</i>	<i>Obtenu Saison 2025 15/09/24 15/09/25</i>
JA	1	1	2	9
STARTER	11	12	14	16
JUGE	Ex B 108	48	68	78
CHRONO	Ex C 387	154	241	277

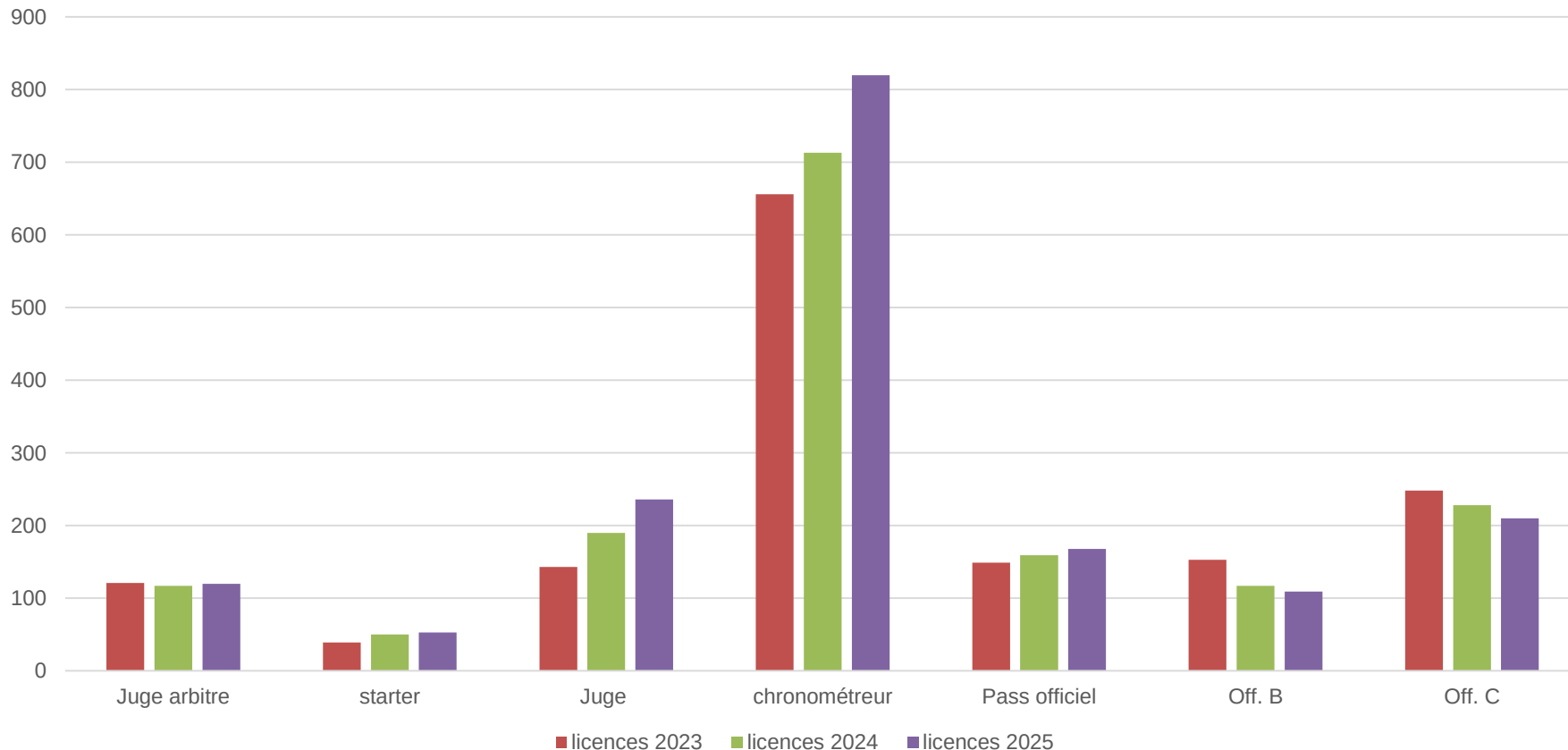


Défi Officiels

• Natation Course

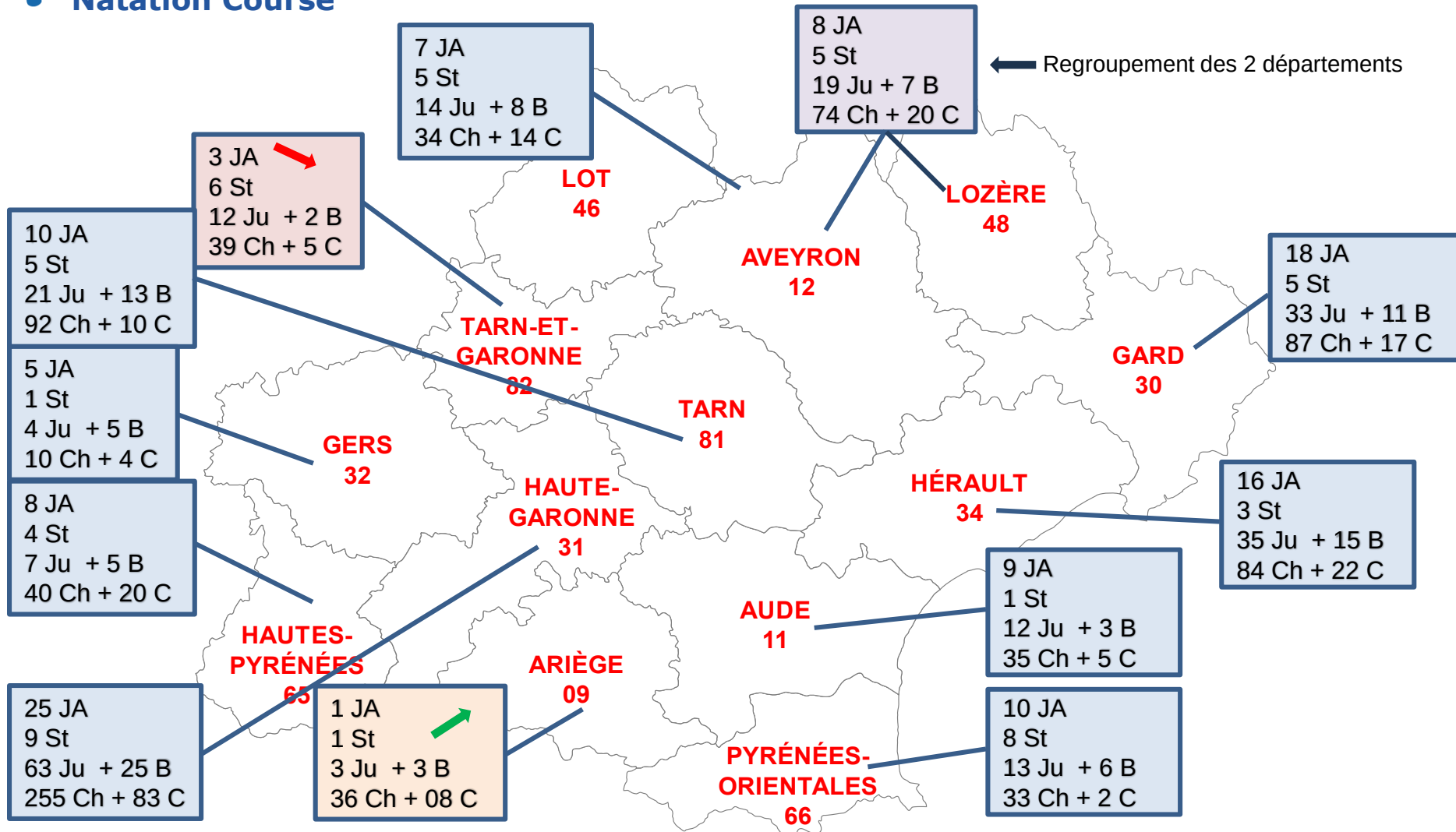
OCCITANIE	01/09/2023	01/09/2024	01/09/2025
JA	121	117	120
STARTER	39	50	53
JUGE	143	190	236
CHRONO	656	713	820
PASS OFFICIEL	149	159	168
OFF.B	153	117	109
OFF.C	248	228	210
TOTAL GENERAL	1509	1574	1716

Officiels Occitanie



Défi Officiels

• Natation Course



Défi Officiels

- **Natation Artistique**

formation des officiels de Natation Artistique modulaire

Au terme de cette saison la ligue Occitanie peut compter sur :

- 8 officiels A
- 22 officiels B – Contre 19 la saison précédente
- 14 officiels C – Contre 14 la saison précédente
- 20 officiels D – Contre 5 la saison précédente
- 3 contrôleurs techniques de difficulté -1 avec 2 modules sur 4 validés
- 8 contrôleurs de synchronisation



Défi Officiels

- **Eau libre**

Formation à distance

- 6 officiels ont été recyclés et 3 nouveaux formés

pool important d'officiels non recyclés



Remarque :

le règlement eau libre étant accès sur la sécurité de la discipline, la formation aide les officiels et les organisateurs à appréhender les points clés de leurs futures organisations ou déroulement des épreuves.



Défi Officiels

- **Waterpolo**

Gestion des arbitres et désignations :

- 8 Officiels A Fédéraux (dont 2 de Catégorie A),
- 35 Officiels A Régionaux,
- 195 Officiels B,
- 36 Officiels en cours de formation.

Formation :

- formations dispensées au sein des clubs pour les officiels B,
- 3 sessions de formation initiale et de recyclage des arbitres sur Portet, Toulouse et Montpellier.



Défi Informatique

● Référent informatique et compétitions

Ce défi tourne autour du chronométrage des compétitions régionales de natation
20 intervenants ont participé aux 22 compétitions organisées.

Compétitions des Maîtres

- 4 compétitions nationales (Toulouse - Nîmes)
- 2 compétitions régionales (Béziers – Gigan)

Compétitions Natation Course

- 2 meetings nationaux (Toulouse, Sète)
- 8 compétitions régionales (Montauban, Nîmes, Tarbes, Montpellier, Toulouse, Nîmes, Alès, Montauban)

1 compétition annulée (Castres)

Compétitions estivales – Zone Ouest

- 8 compétitions régionales (Gramat, Castelsarrasin, Souillac, Decazeville, Gourdon, L'Isle Jourdain, Saint-Céré, Gourdon)

Tous ces intervenants sont les premiers arrivés (montage, essais chronométrage, etc.) et les derniers partis (démontage, rangement)

Tous nos remerciements pour leur implication

Sans oublier les gestionnaires Pocket des compétitions départementales, souvent absents des feuilles de jury.

Les trois autres disciplines de la Ligue sont gérées par leur défi respectif.

Natation artistique

Water Polo

Eau Libre



Défi Informatique

- **Référent informatique ligue**

Un référent informatique est désigné dans chaque Ligue.

C'est l'interlocuteur entre les S I fédéraux, les départements, les clubs et les licenciés.

Il est primordial de le contacter en priorité.

Dans la mesure de ses compétences, il tentera de résoudre le problème.

Dans le cas contraire, il vous aiguillera vers les S I

Champ d'activité:

Extranat 3.0

Hormis les mots de passe Administrateur

Hormis les adresses mails des officiels

Pocket

Installation de l'application

Gestion compétition

Divers dépannages

Ses coordonnées:

Alain Nadaud

informatique@occitanie.ffnatation .fr ou alainnadaud@orange.fr

06 23 83 62 13



Ordre du jour

1. Appel nominal des clubs
2. Allocution de la Direction du CREPS de Toulouse et du Président
3. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 janvier 2025
4. Rapport Moral
5. Rapport d'activités des Défis Régionaux
6. **Comptes annuels 2024-2025**
7. Attendu du Commissaire aux Comptes
8. Compte-rendu des Contrôleurs aux Comptes
9. Vote du compte de résultats 2024-2025
10. Affectation du résultat 2024-2025
11. Annuel Règlement Régional Financier 2026

Interruption – cocktail déjeunatoire

12. Remise des récompenses fédérales
13. Rapport d'activités de l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation
14. Vie sportive (CAFs et CNAHN)
15. Vie sportive (actions en faveur de la catégorie Benjamins)
16. Budget prévisionnel 2026
17. Intervention des invités
18. Questions diverses
19. Clôture par le Président



Comptes annuels 2024-2025

Procédures

- Bernard DALMON centralise l'arrivée des factures originales et les codifie analytiquement.
- Richard LAGRAVE effectue régulièrement les règlements.
- Frédérique PERRIN saisit les écritures en soignant particulièrement les libellés et pointe quotidiennement les comptes bancaires.

Remarques

- La codification au préalable évite ainsi une reprise importante d'écritures au moment de la clôture.
- Ce sont plus de 700 pages de comptabilité générale et analytique et 21 500 lignes d'écriture qui sont traitées annuellement et qui incluent les comptes de l'ERFAN Occitanie et des structures CAF et CNAHN.

Principe

- A chaque recette ou dépense correspond un justificatif comptable doublement signé.



Comptes annuels 2024-2025

Bilan au 31 août 2025

*situation financière
au 31/082025*

● Total du bilan :	981 248 €
● Investissements en valeur nette :	140 800 €
● Autres créances (reliquat de subventions à percevoir) :	154 513 €
● Disponibilités :	354 779 €
● Dettes auprès d'établissements de crédits :	0 €

Compte de résultats

*retrace l'activité
du 01/09/24
au 31/08/2025*

● Produits d'exploitation :	1 601 249 €
● Charges d'exploitation :	1 654 910 €
● Résultat d'exploitation :	- 52 260 €
● Résultat financier :	- 52 020 €

Annexes

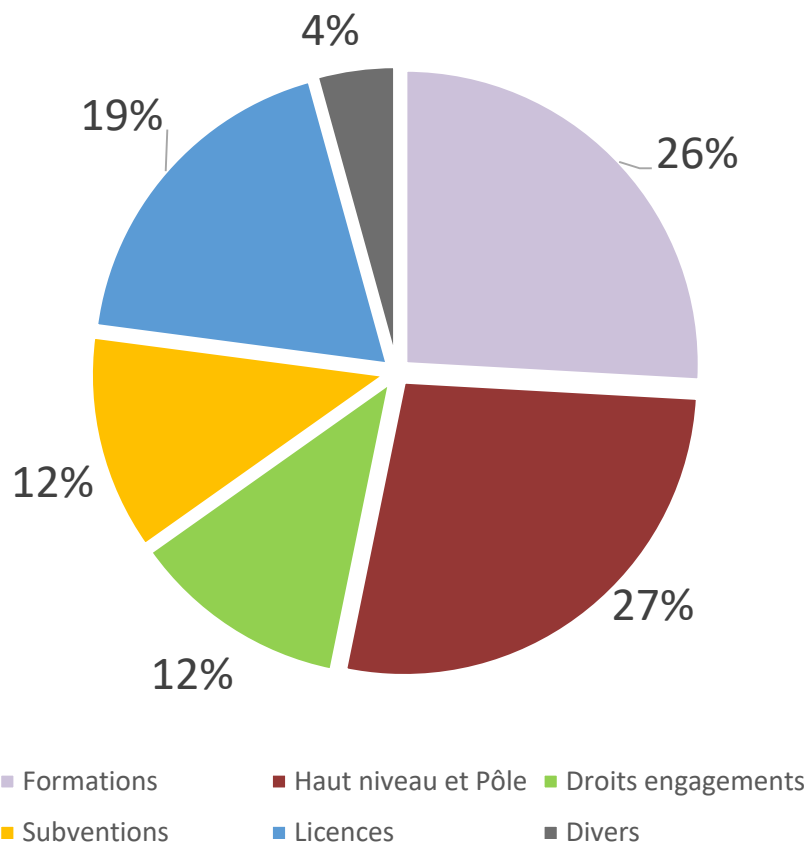
● Abandons de frais à titre de dons :	32 754 €
● Valorisation du bénévolat :	533 720 €
● Valorisation de la mise à disposition des équipements :	519 000 €



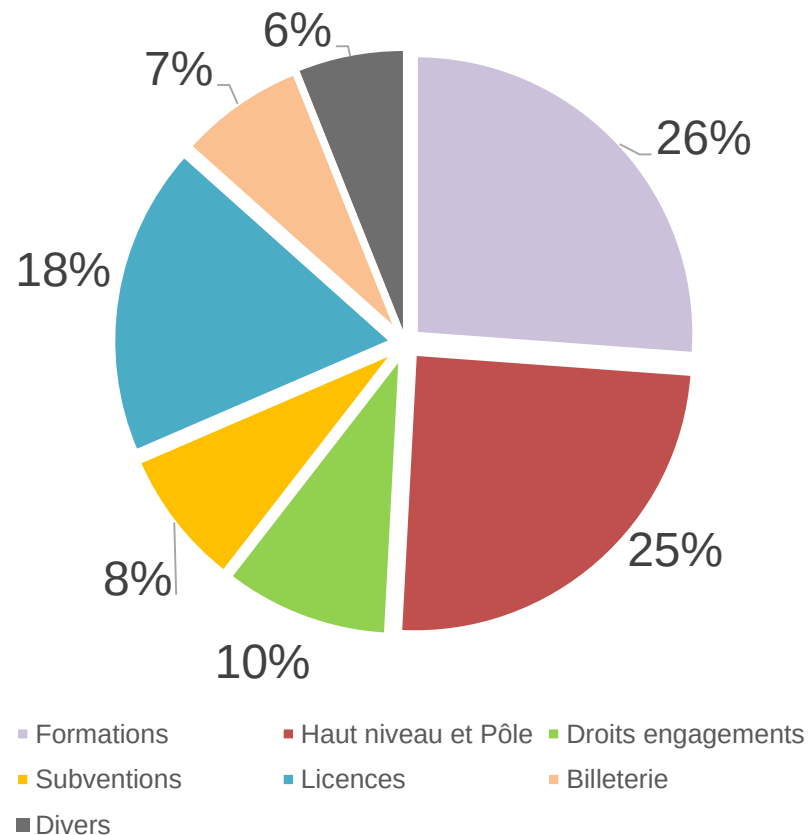
Comptes annuels 2024-2025

• Répartition des recettes

Répartition des recettes 2023/2024



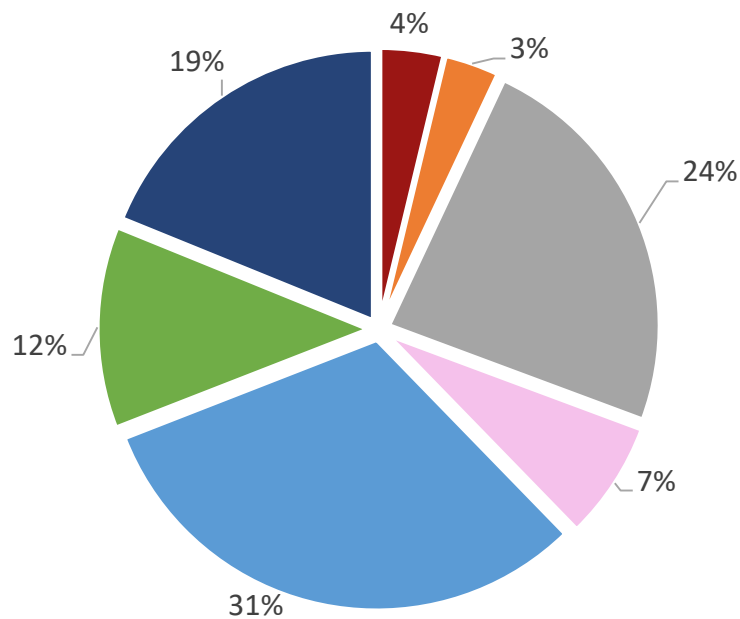
Répartition des recettes 2024/2025



Comptes annuels 2024-2025

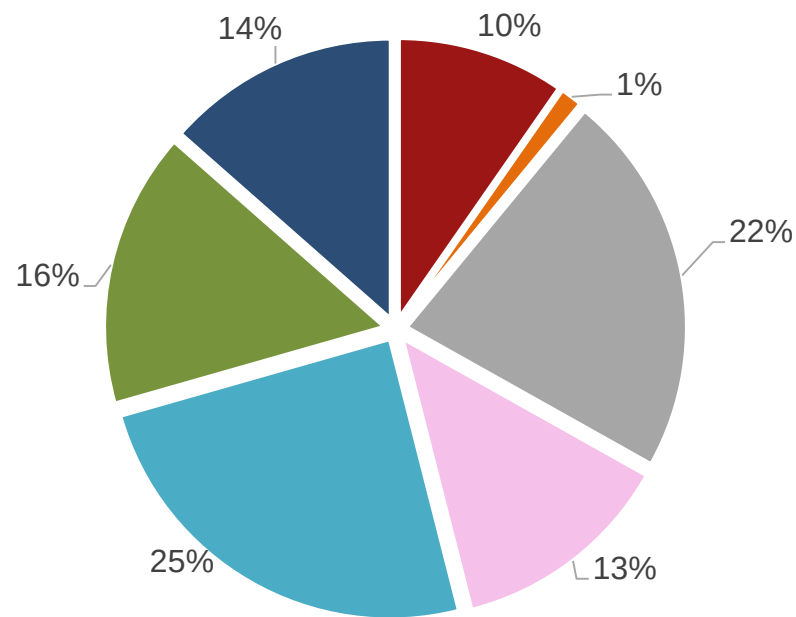
• Répartition des charges

Répartition des charges 2023/2024



- Intervenants
- J'apprend à nager Plan aisance aquatique
- Personnel
- Aides aux organisations
- Haut niveau et Pôle
- Frais de déplacements et missions
- Frais généraux

Répartition des charges 2024/2025



- Intervenants
- J'apprend à nager Plan aisance aquatique
- Personnel
- Aides aux organisations
- Haut niveau et Pôle
- Frais de déplacements et missions
- Frais généraux



Comptes annuels 2024-2025

Bilan au 31 août 2025

*situation financière
au 31/082025*

● Total du bilan :	981 248 €
● Investissements en valeur nette :	140 800 €
● Autres créances (reliquat de subventions à percevoir) :	154 513 €
● Disponibilités :	354 779 €
● Dettes auprès d'établissements de crédits :	0 €

Compte de résultats

*retrace l'activité
du 01/09/24
au 31/08/2025*

● Produits d'exploitation :	1 601 249 €
● Charges d'exploitation :	1 654 910 €
● Résultat d'exploitation :	- 52 260 €
● Résultat financier :	- 52 020 €

Annexes

● Abandons de frais à titre de dons :	32 754 €
● Valorisation du bénévolat :	533 720 €
● Valorisation de la mise à disposition des équipements :	519 000 €



Ordre du jour

1. Appel nominal des clubs
2. Allocution de la Direction du CREPS de Toulouse et du Président
3. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 janvier 2025
4. Rapport Moral
5. Rapport d'activités des Défis Régionaux
6. Comptes annuels 2024-2025
7. **Attendu du Commissaire aux Comptes**
8. **Compte-rendu des Contrôleurs aux Comptes**
9. Vote du compte de résultats 2024-2025
10. Affectation du résultat 2024-2025
11. Annuel Règlement Régional Financier 2026

Interruption – cocktail déjeunatoire

12. Remise des récompenses fédérales
13. Rapport d'activités de l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation
14. Vie sportive (CAFs et CNAHN)
15. Vie sportive (actions en faveur de la catégorie Benjamins)
16. Budget prévisionnel 2026
17. Intervention des invités
18. Questions diverses
19. Clôture par le Président



Attendu du Commissaire aux Comptes

Rapport des Contrôleurs aux Comptes

Toulouse, le 10/01/26

Mesdames, Messieurs,

Suite au mandat qui nous a été confié par le Comité Directeur, nous avons procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de la Ligue Occitanie Pyrénées Méditerranée de Natation, pour l'exercice allant du 01/09/2024 au 31/08/2025. Tous les documents nous ont été transmis dans un délai permettant un contrôle sérieux.

Nous avons constaté que le bilan ainsi que le compte de résultat concordent avec la comptabilité.

Les contrôles effectués par pointage et les réponses qui ont été données à nos questions nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence des pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.

Nous remercions Mr Jean Peyraud, Trésorier ainsi que Madame Tiffy, Expert Comptable, pour avoir mis à disposition toutes les pièces nécessaires à notre mission et avoir répondu à nos différentes questions.

En conséquence, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier le Trésorier pour son travail.

Sportivement,

Marine Humbert

Michaël Combes



Ordre du jour

1. Appel nominal des clubs
2. Allocution de la Direction du CREPS de Toulouse et du Président
3. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 janvier 2025
4. Rapport Moral
5. Rapport d'activités des Défis Régionaux
6. Comptes annuels 2024-2025
7. Attendu du Commissaire aux Comptes
8. Compte-rendu des Contrôleurs aux Comptes
9. Vote du compte de résultats 2024-2025
10. Affectation du résultat 2024-2025
11. Annuel Règlement Régional Financier 2026

Interruption – cocktail déjeunatoire

12. Remise des récompenses fédérales
13. Rapport d'activités de l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation
14. Vie sportive (CAFs et CNAHN)
15. Vie sportive (actions en faveur de la catégorie Benjamins)
16. Budget prévisionnel 2026
17. Intervention des invités
18. Questions diverses
19. Clôture par le Président



Ordre du jour

1. Appel nominal des clubs
2. Allocution de la Direction du CREPS de Toulouse et du Président
3. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 janvier 2025
4. Rapport Moral
5. Rapport d'activités des Défis Régionaux
6. Comptes annuels 2024-2025
7. Attendu du Commissaire aux Comptes
8. Compte-rendu des Contrôleurs aux Comptes
9. Vote du compte de résultats 2024-2025
10. Affectation du résultat 2024-2025
11. Annuel Règlement Régional Financier 2026

Interruption – cocktail déjeunatoire

12. Remise des récompenses fédérales
13. Rapport d'activités de l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation
14. Vie sportive (CAFs et CNAHN)
15. Vie sportive (actions en faveur de la catégorie Benjamins)
16. Budget prévisionnel 2026
17. Intervention des invités
18. Questions diverses
19. Clôture par le Président



Référent Informatique Régional

[Message automatique]

- **ATTENTION** : l'adresse mail (support.extranat@ffnatation.fr) n'est plus lu.
- En remplacement, nous vous demandons de remplir ce formulaire <https://forms.gle/agYiCatuPpzXChH79> qui permettra à votre correspondant informatique de recueillir les informations nécessaires à la résolution de votre problème.
- Dans le cadre de la réorganisation des services supports de la Fédération, en cas de difficulté dans l'utilisation des applications fédérales, nous vous invitons à contacter votre correspondant informatique régional. Il se tient à votre écoute et sera en mesure de vous répondre et vous accompagner.
- Vous trouverez ci-dessous le tableau de vos référents respectifs, merci de noter leur adresse mail afin de leur transférer votre message.

Occitanie ... ## informatique@occitanie.ffnatation.fr

- Vous souhaitant bonne réception de ces informations et restant à disposition, sincères salutations.



ASSISTANCE AUX UTILISATEURS DES APPLICATIONS INFORMATIQUES FEDERALES

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION



Rappels concernant les procédures de demande d'assistance

Dans le cadre des nouvelles procédures d'assistance aux utilisateurs :

- votre demande sera traitée prioritairement par votre **correspondant informatique**

Régional

- s'il ne parvient pas à solutionner votre problème, cette demande sera transmise au

groupe de niveau 2 (Jeff Guinot, Joel Closier, Hervé Lesturgie)

- si ce groupe ne parvient pas à résoudre votre problème, cette demande sera transmise à la direction des systèmes d'information (Eric Bouté)

Afin de ne pas surcharger ce dernier, il est inutile d'envoyer un mail à la direction des systèmes d'information

[Suivant](#)

[Effacer le formulaire](#)



Description de votre demande

Afin de vous apporter une solution la plus pertinente possible dans un délai rapide, nous avons besoin d'une **description précise de votre problème, ainsi que certains éléments permettant une recherche rapide** :

S'il s'agit d'un problème sur une licence : indiquer le Nom, le Prénom, la date de Naissance et l'IUF

S'il s'agit d'un problème lié à votre structure : indiquer le nom complet de celle-ci et son numéro

S'il s'agit d'un problème lié à une compétition : indiquer le nom complet, la date, le lieu son ID (identifiant à 5 chiffres)

Si vous obtenez un message d'erreur : recopiez le dans le champ proposé
Dans la mesure du possible, joignez nous des captures d'écran !

Veuillez indiquer votre nom et prénom *

Votre réponse



Cette question est obligatoire.



Veuillez indiquer votre adresse e-mail *

Votre réponse

! Cette question est obligatoire.

Votre N° de Téléphone

Si vous le souhaitez

Votre réponse

Veuillez indiquer le nom et l'identification de votre structure *

Votre réponse

! Cette question est obligatoire.

Veuillez indiquer votre région *

La réponse à cette question est essentielle pour adresser votre demande au correspondant informatique Régional dont vous dépendez. Merci d'y apporter toute votre attention !

Sélectionner ▼

! Cette question est obligatoire.



Votre problème concerne une utilisation des applications fédérales en tant que

- ☐ Club
- ☐ Comité Départemental
- ☐ Ligue Régionale
- ☐ e-Licencié(e)
- ☐ Officiel

Votre problème concerne une utilisation

- ☐ De la plateforme extraNat
- ☐ De l'application extraNat Pocket
- ☐ De l'application extraNat XO
- ☐ Autre sujet

[Retour](#)

[Suivant](#)

[Effacer le formulaire](#)



Votre problème concerne :

Votre structure : indiquez ci-dessous le nom complet et le numéro d'affiliation

Votre réponse

Une licence : indiquez successivement le Nom, le Prénom, la date de naissance, le genre et l'IUF

Votre réponse

Une compétition déclarée sur extraNat : indiquez le nom complet, la date, le lieu et son identifiant (numéro à gauche de la ligne)

Votre réponse

Un problème autre que les trois cités ci-avant, indiquez l'application ou le module d'application concerné

Votre réponse

Description du problème : essayez d'être aussi précis que possible ! Que vouliez-vous faire ? Que s'est-il passé ?

Votre réponse



L'application vous a renvoyé un message d'erreur : recopiez le dans le champ ci-dessous

Votre réponse

Captures d'écran

Pour faciliter notre recherche, nous vous conseillons de nous faire des captures d'écran liées au problème rencontré. Vous pourrez nous les envoyer si nous vous le demandons.

Autre commentaire que vous souhaitez apporter

Votre réponse

Retour

Envoyer

Effacer le formulaire



Ordre du jour

1. Appel nominal des clubs
2. Allocution de la Direction du CREPS de Toulouse et du Président
3. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 janvier 2025
4. Rapport Moral
5. Rapport d'activités des Défis Régionaux
6. Comptes annuels 2024-2025
7. Attendu du Commissaire aux Comptes
8. Compte-rendu des Contrôleurs aux Comptes
9. Vote du compte de résultats 2024-2025
10. Affectation du résultat 2024-2025
11. Annuel Règlement Régional Financier 2026

Interruption – cocktail déjeunatoire

12. **Remise des récompenses fédérales**
13. Rapport d'activités de l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation
14. Vie sportive (CAFs et CNAHN)
15. Vie sportive (actions en faveur de la catégorie Benjamins)
16. Budget prévisionnel 2026
17. Intervention des invités
18. Questions diverses
19. Clôture par le Président



Ordre du jour

1. Appel nominal des clubs
2. Allocution de la Direction du CREPS de Toulouse et du Président
3. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 janvier 2025
4. Rapport Moral
5. Rapport d'activités des Défis Régionaux
6. Comptes annuels 2024-2025
7. Attendu du Commissaire aux Comptes
8. Compte-rendu des Contrôleurs aux Comptes
9. Vote du compte de résultats 2024-2025
10. Affectation du résultat 2024-2025
11. Annuel Règlement Régional Financier 2026

Interruption – cocktail déjeunatoire

12. Remise des récompenses fédérales
13. Rapport d'activités de l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation
14. Vie sportive (CAFs et CNAHN)
15. Vie sportive (actions en faveur de la catégorie Benjamins)
16. Budget prévisionnel 2026
17. Intervention des invités
18. Questions diverses
19. Clôture par le Président





ASSEMBLEE GENERALE ERFAN OCCITANIE - AG 2026

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024-2025

PERSPECTIVES 2025-2026



ERFAN OCCITANIE

un vecteur de développement au service des clubs

- ➔ **PROFESSIONNALISATION ET MONTÉE EN COMPÉTENCE** des éducateurs et des entraîneurs qui encadrent nos licenciés à tous les niveaux de pratique :
 - En accompagnant les entraîneurs dans un parcours de formation structuré et adapté aux différents niveaux de pratiques sur plusieurs années, en valorisant le tutorat et en garantissant la veille règlementaire et formative des éducateurs et entraîneurs. Ce qui permet de lutter indirectement contre les noyades, contre toute forme d'inégalités, contre toute forme de violences en formant de manière transversale tous nos stagiaires sur ces contenus.
- ➔ **DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI** dans les clubs pour faciliter les recrutements et limiter le turn-over :
 - En proposant des formations diverses et progressives en adéquation avec les besoins d'encadrement des clubs et suivant les orientations fédérales et les enjeux de développement territoriaux
 - En favorisant des parcours de formation sur plusieurs années et en apprentissage
 - En accompagnant des sportifs dans leur double projet étude/ sport et leur reconversion professionnelle
- ➔ **DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE ÉDUCATIVE ET SPORTIVE RÉGIONALE** pour fidéliser nos licenciés :
 - En formant à la démarche projet à tous les niveaux de formation (du projet d'animation au projet de développement du club)
 - En mettant en corrélation le projet sportif régional et le projet de formation, notamment par le développement de l'Académie de la Natation (actions de formation sur des journées de regroupement à plusieurs niveaux de pratique, actions de formation inter-entreprise)
 - En favorisant le rayonnement régional des structures CNAHN, CAF, CNEA en proposant des modules de formations dans ces structures
- ➔ **LIEN COLLABORATIF ENTRE LES STRUCTURES FÉDÉRALES** pour structurer notre réseau des clubs :
 - En participant au réseau des ERFAN/INFAN
 - En aidant les clubs par l'intermédiaire des stagiaires et en échangeant durant les visites et le suivi de l'alternance
 - En accompagnant les éducateurs et les clubs sur les aspects règlementaires, les diplômes, les sources de financements
 - En étant un acteur de la licenciation relayant la politique de soutien fédéral et en encourageant les clubs et les individus à se licencier
 - En opérant une veille de l'implantation et de l'utilisation des bassins sur le territoire grâce à sa dynamique partenariale avec les institutions, les collectivités, les financeurs...

ERFAN DE LA LIGUE OCCITANIE DE NATATION



- ➔ La formation des **Maîtres Nageurs Sauveteurs** (BPJEPSAAN)
- ➔ La formation des **Entraîneurs** (MSN et DEJEPS)
- ➔ La formation **Continues** des Éducateurs et des Entraîneurs
- ➔ L'accompagnement des clubs dans leurs projets de développement



- **CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'ERFAN de la Ligue Occitanie :**

Bernard DALMON, Julien VILLE, Richard LAGRAVE, Jean PEYRAUD, Michel COLOMA

- **ÉQUIPE DE L'ERFAN OCCITANIE au service des clubs :**



- **Thibault HETZEL** : Directeur et Référent formations BF4/DEJEPS, MSN3 et formations continues *[13 ans d'ancienneté]*
- **Albane VAYEUR BOSC** : Coordinatrice et Référente administrative et handicap *[26 ans d'ancienneté]*
- **Valentin MARTIN** : Coordinateur et Référent formations BPJEPSAAN et Aisance Aquatique *[1 an d'ancienneté]*
- **Adeline FURST** : Coordinatrice et Référente formations MSN1 & MSN2
- Ressources transversales : Fanny BABOU, Lionel BARNADES, Clara SGARAMELLA, Frédérique PERRIN
- Équipe de 29 formateurs



RAPPORT D'ACTIVITÉS - ERFAN OCCITANIE 2024-2025



**364
Formés**

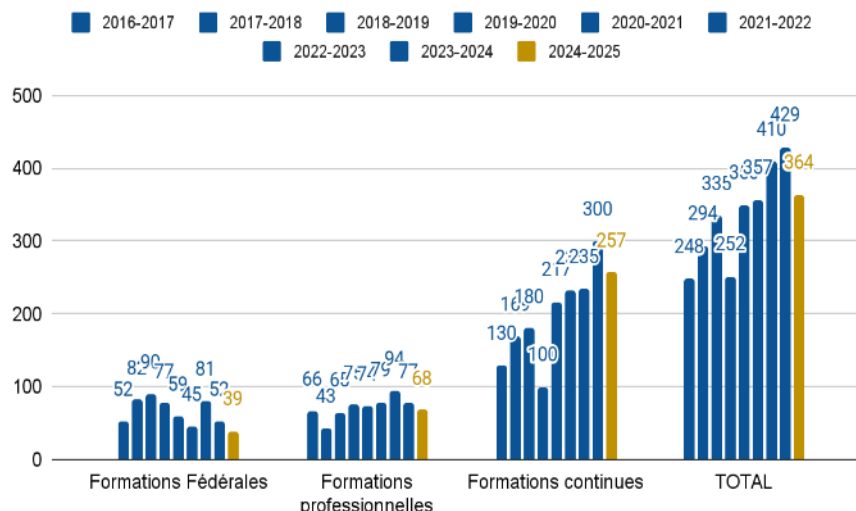


39 en Formations fédérales

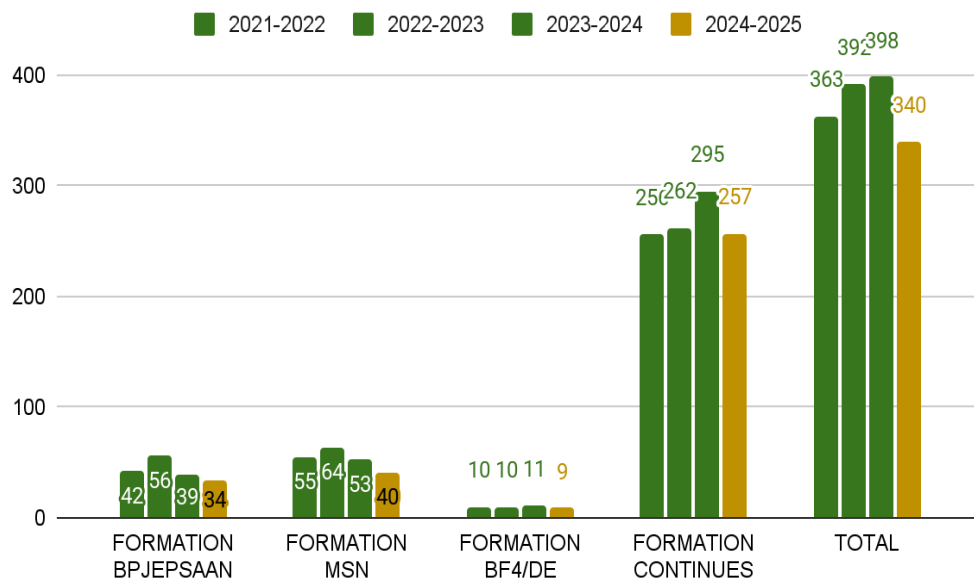
68 en Formations professionnelles

257 en Formations Continues

ÉVOLUTION NOMBRE DE PERSONNES FORMÉES (cumul)

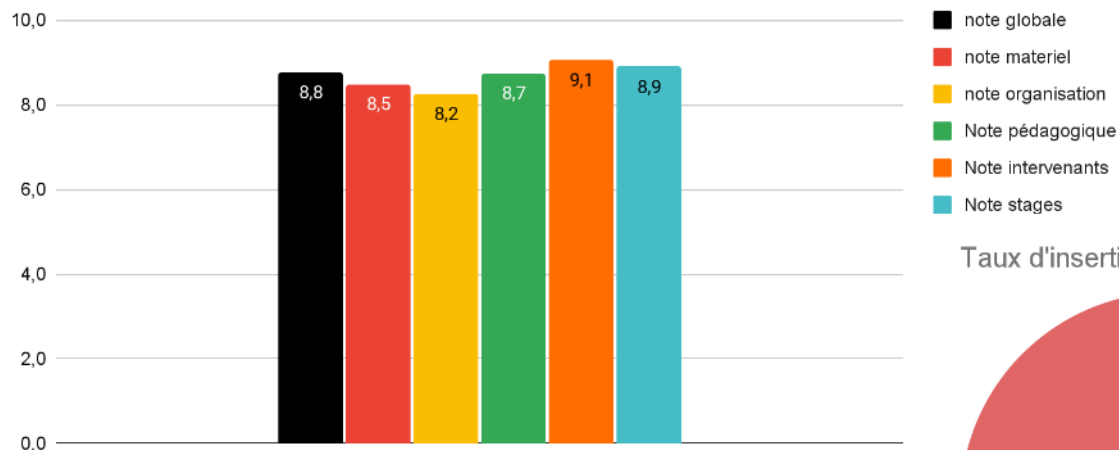


ÉVOLUTION NOMBRE DE PERSONNES FORMÉES

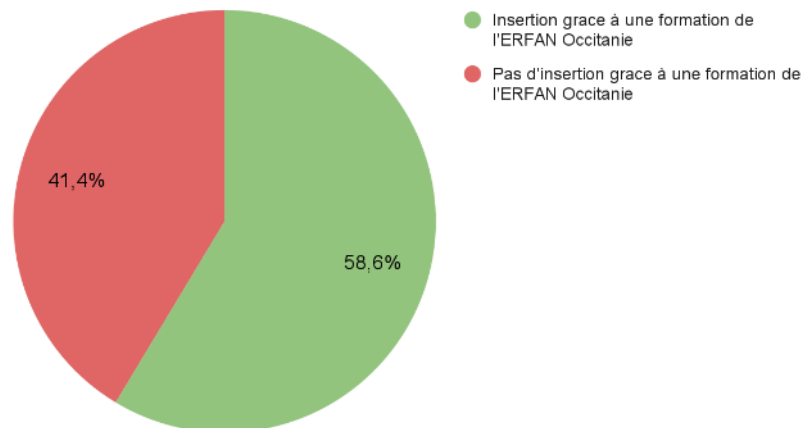


Nos indicateurs :

Evaluation de satisfaction des stagiaires en formation à l'ERFAN Occitanie



Taux d'insertion grace aux formations de l'ERFAN Occitanie



LA DÉMARCHE QUALITÉ



SUIVI DES AUDITS :

- Audit INITIAL : Janvier 2022 ✓
- Audit de SURVEILLANCE : Juillet 2023 ✓
- Audit de RENOUELEMENT : Novembre 2024 ✓

> PROCHAIN AUDIT en **mai 2026**



N°2022/97955.1

Certificat
Certificate

AFNOR Certification certifie que l'organisme :
AFNOR Certification certifies that the company:

**LIGUE OCCITANIE PYRENEES MEDITERRANEE DE
NATATION**



PERSPECTIVES & MISSIONS - 2025-2026



GESTION :

- Stabilisation :
 - **procédures administratives**, d'inscription et de suivi
 - suivi **budgétaire et comptable analytique**
 - **référencement** de notre offre de formations : *Chorus pro, Kairos, CPF, CFA, France Travail, carif-oref...*
 - **habilitations** DRAJES (BP/DE) et FFN (MSN)
 - démarche qualité, **QUALIOPI = audit mai 2026**
 - **partenariat FFN** pour les MSN et BF4 disciplinaires
 - regroupement géographique des MSN et des BF4/DE
- Amélioration et optimisation :
 - du **plan de communication**, du **suivi tutoral**, du **suivi individuel** et de la **didactique de nos formations**
 - **budget analytique** pour l'autofinancement de l'ERFAN
 - partenariats : *CD, clubs, municipalités, autres ERFAN, EN, CREPS, CFA Sport Occitanie, CFA FFN, Amélioration du conventionnement avec les clubs partenaires*
 - dotations pour nos stagiaires
 - **taxe d'apprentissage**
 - travail en lien avec l'**ENF rénové**
 - ajustements suite au **départ de Fanny**

RH :

- **gestion des RH et des formateurs** (*diminution du nombre d'intervention*)
- **formation et accompagnement** d'Adeline et Valentin
- **recrutement** référent montpellier, référent bassin à Toulouse



PERSPECTIVES & MISSIONS - 2025-2026

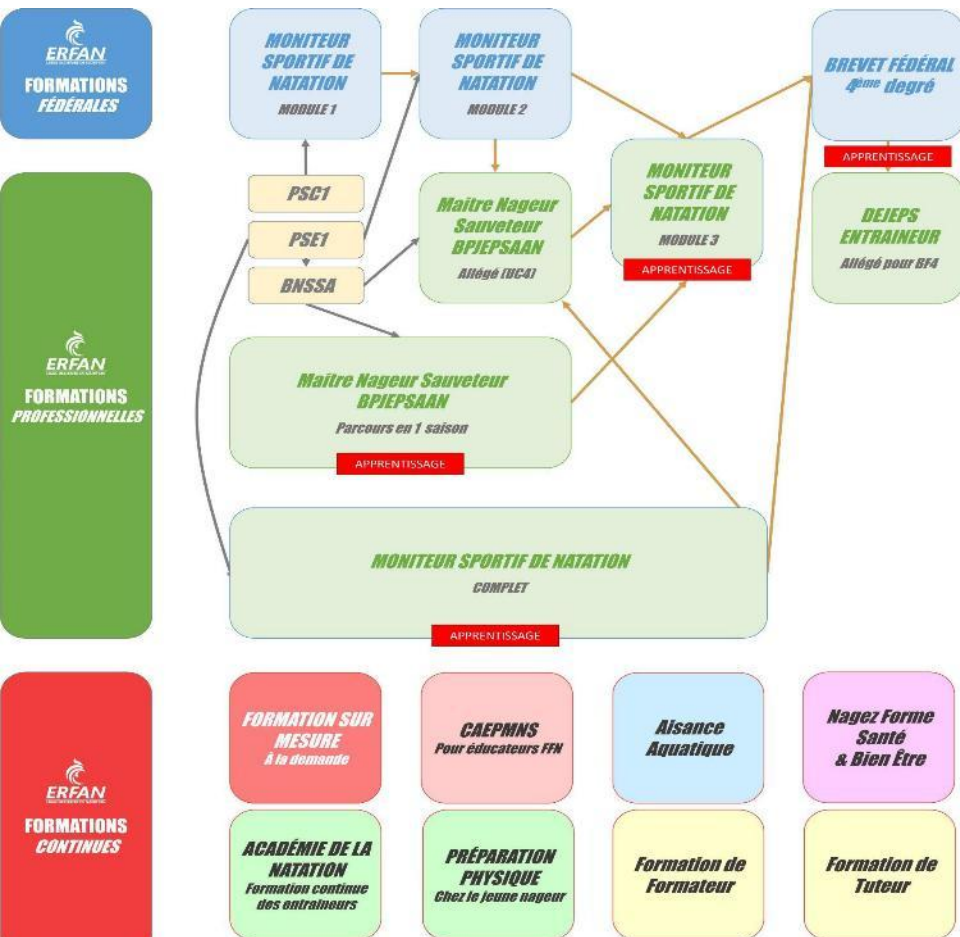


OFFRE DE FORMATION :

- **Formations en apprentissage** : BPJEPSAAN, MSN Module 3 et complet, BF4/DEJEPS et disciplines
 - Moniteur sportif de natation avec le CFA FFN
 - BF4/DE avec le CFA Sport Occitanie
- **Formations dans l'action** dans l'esprit de l'Académie de la Natation en travaillant avec les clubs (DIOEC, ASPTT TOULOUSE, 3MUC, ASPTT Montpellier, MONTAUBAN NATATION, TAC, CAF et CNE FONT-ROMEY)
 - Pour les MSN1 : Plans J'Apprends à Nager
 - Pour les MSN2 : Aisance Aquatique
 - Pour les MSN3 : Regroupements départementaux
 - Pour les BF4/DE : CAF et Regroupements Régionaux
- Importance du **maintien du lien entre SPORTIF et ERFAN**, malgré le départ de Fanny
 - Formation ACADÉMIE DE LA NATATION : du 23 au 27 février 2026, du 13 au 17 mai 2026 à Millau
 - Formation CAEPMNS gratuite réservée pour entraîneur/éducateurs FFN : du 3 au 5 janvier 2026 à Toulouse
 - Formations Aisance Aquatique : à la demande
 - Travail à mener pour la formation continue des entraîneurs, éducateurs, tuteurs :
 - Formation sur demande, lien avec l'ETR
 - Accompagnement et visite sur demande
 - Tous les éducateurs de clubs sont invités à participer totalement ou partiellement aux modules de formation dans l'action de l'ERFAN :
 - Module J'Apprends à Nager dans l'action : du 23 au 27 février 2026 à Toulouse et à Montpellier
 - Module Aisance Aquatique dans l'action : du 27 au 30 avril 2026 à Toulouse et à Montpellier
 - Module regroupements départementaux : les 5, 6 et 7 décembre 2025 à Toulouse ; les 13, 14 et 15 mars 2026 à Sète
- Développement du **parcours citoyen** (en fonction du besoin)



LE CATALOGUE DE FORMATION



BPJEPSAAN : date limite d'inscription = 6 septembre

- à partir de 18 ans / avoir le BNSSA
- 1 an de formation ou parcours allégé (1 à 2 semaines)
- Apprentissage : CFA Sport Occitanie
- BP COMPLET, BP allégé / 2 sites de formation

MONITEUR SPORTIF DE NATATION : date limite d'inscription = 21 septembre

- à partir de 15 ans MSN1 / de 16 ans MSN2 / de 17 ans MSN3 et COMPLET
- de 1 à 3 ans de formation
- Apprentissage : CFA FFN
- MSN1, MSN2, MSN3, MSN complet / 3 disciplines / 2 sites de formation

BF4/DEJEPS : date limite d'inscription = 5 novembre

- à partir de 18 ans / avoir le BF3, le MSN, le BEESAN ou L3 STAPS ES
- 1 an de formation
- Apprentissage : CFA Sport Occitanie
- BF4/DE, BF4DE allégé, DE allégé / 3 disciplines

CAEPMNS : du 3 au 5 janvier 2026, date limite d'inscription 3 décembre 2025

Académie De la Natation :

- du 23 au 27 février 2026, du 13 au 17 mai 2026 à Millau
- à la demande, à greffer sur vos actions sportives

Aisance Aquatique : à la demande, à greffer sur vos actions sportives

Recyclage MSN ou BF : venir sur un module pratique de formation (MSN/BF4/DE)

Autres formations, accompagnement, mentorat : sur mesure à la demande



FINANCEMENT DE NOS FORMATIONS



PERSPECTIVES - ERFAN OCCITANIE 2025-2026



PROJECTION STAGIAIRES et CHIFFRE D'AFFAIRE (FORMATIONS LONGUES) :

- Formation de Maîtres-Nageurs Sauveteurs :

- 22 BPAAN Complet (Toulouse, Montauban) **APPRENTISSAGE**
- 6 BPAAN Allégé (Toulouse, Montpellier)

- Formation MSN - Entraîneur 1er niveau :

- 5 MSN - Module 1 (Toulouse, Montpellier)
- 2 MSN - Module 2 (Toulouse, Montpellier)
- 2 MSN - Module 1+2 (Toulouse, Montpellier) **APPRENTISSAGE**
- 29 MSN - Module 3 [NA,NC,WP] (Occitanie) **APPRENTISSAGE**
- 4 MSN Complet MSN [NA,NC,WP] (Occitanie)

- Formation BF4/DE - Entraîneur 2ème niveau :

- 15 BF4+DEJEPS [NA,NC,WP] (Occitanie)

- Formations continues :

- CAEPMNS x 9 avec le CREPS de Toulouse
- CAEPMNS réservée à nos éducateurs et entraîneurs de club en janvier 2026
- ...

CHIFFRE D'AFFAIRE (prévisionnel) : environ 388000€

- BPJEPS Allégé : 23.600€
- BPJEPS complet : 46.000€
- MSN 1 et 2 : 8.200€
- MSN 3 et C : 112.200€
- BF4/DE : 143.200€
- (prévision AISANCE AQUATIQUE : 20.000€)
- (prévision autres formations continues ACCO : 35.000€)





MERCI DE VOTRE ATTENTION

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser :

- Les activités de l'ERFAN de la Ligue Occitanie de Natation
- L'apprentissage et les modalités de financement des formations (AFDAS, CFA, FRANCE TRAVAIL, CPF...)
- Le tutorat, le mentorat, le compagnonnage
- La réglementation : la carte professionnelle, les diplômes et leur prérogatives, le droit du travail, la CCNS, la réglementation des déplacements
- Obligation de moyens et de sécurité de la Présidente et décharge auprès des professionnels
 - La sécurité physique, la surveillance et le secours dans les clubs (le POSS club)
 - La sécurité affective dans les clubs (protocole interne)
- Le parcours citoyen dans les clubs (GQS, PSE, PSC, BNSSA...)
- Le continuum de construction du nageur (Aisance Aquatique, le savoir nager en sécurité, ENF, construction du nageur, ADN)
- Le projet club, le projet sportif, le projet pédagogique, le projet éducatif, le projet social, le projet de formation, le projet sport santé bien-être...



Ordre du jour

1. Appel nominal des clubs
2. Allocution de la Direction du CREPS de Toulouse et du Président
3. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 janvier 2025
4. Rapport Moral
5. Rapport d'activités des Défis Régionaux
6. Comptes annuels 2024-2025
7. Attendu du Commissaire aux Comptes
8. Compte-rendu des Contrôleurs aux Comptes
9. Vote du compte de résultats 2024-2025
10. Affectation du résultat 2024-2025
11. Annuel Règlement Régional Financier 2026

Interruption – cocktail déjeunatoire

12. Remise des récompenses fédérales
13. Rapport d'activités de l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation
14. Vie sportive (CAFs et CNAHN)
15. Vie sportive (actions en faveur de la catégorie Benjamins)
16. Budget prévisionnel 2026
17. Intervention des invités
18. Questions diverses
19. Clôture par le Président



Equipe Technique de Ligue – Natation Course

- Compétitions régionales co-organisées par la ligue
 - 10 organisations de compétitions régionales
 - 4 compétitions qualificatives à des championnats nationaux
 - avec une moyenne de 307 participants par compétition
 - 10 280 performances réalisées.
- Actions régionales

Stage benjamins, support de formation Académie de la natation

- 5 jours de stage
- 21 nageurs réunis
- 8 éducateurs sportifs formés

Formation ADN pour entraîneurs de niveau national

- 6 jours de formations
- 9 éducateurs sportifs formés entraînant des nageurs de niveau national et international
- 21 nageurs des structures CAF et CNE de Font-Romeu et un nageur de niveau élite de Montpellier Métropole Natation ont bénéficié du stage



Equipe Technique de Ligue – Natation Course

- Parcours de jeunes occitans de leur formation en club vers l'excellence

Nathan Muratory



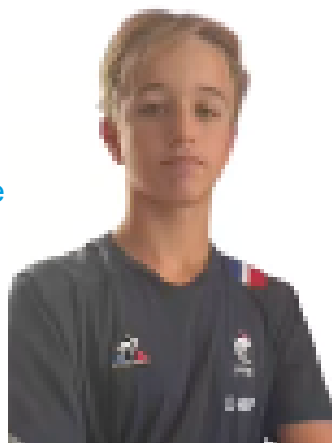
Club Formateur :
US Colomiers

Filière d'accès territoriale en Occitanie
CAF Occitanie de Font-Romeu

Filière d'excellence en Occitanie
CNE Font-Romeu

Médaillé lors des championnats
d'Europe Juniors 2025

Geoffrey Cachot



Club Formateur :
D.TOEC

Filière d'accès territoriale
en Occitanie
CAF Occitanie des Dauphins
Du TOEC

6^{ème} lors du Festival Olympique
de la Jeunesse Européenne



CAF Occitanie/Font-Romeu

- Présentation structurelle



Créé, géré et financé par la ligue



Au service des clubs, des licencié.es et des familles du territoire

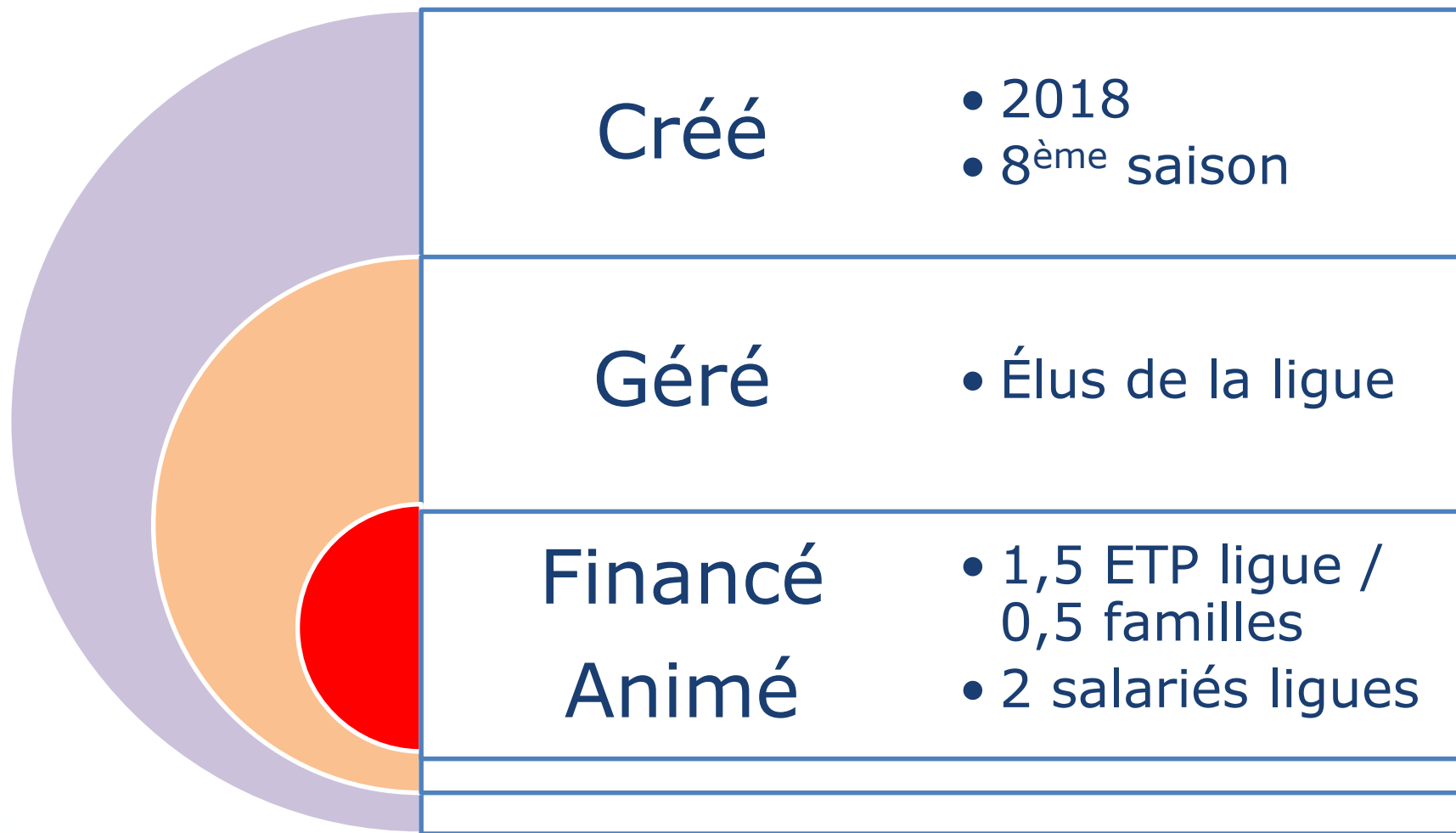


Avec l'objectif de performance dans la saison et sur long terme



CAF Occitanie/Font-Romeu

- Présentation structurelle

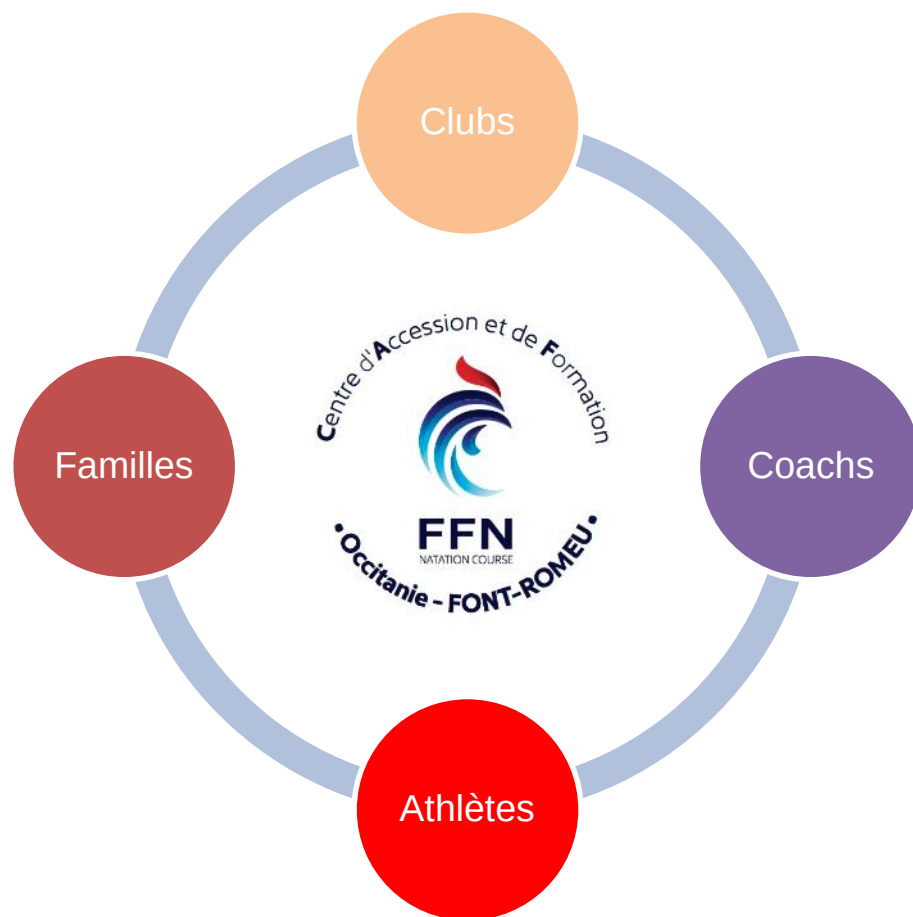


CAF Occitanie/Font-Romeu

- Au service des clubs, des licencié.e.s et des familles du territoire

Le CAF et son équipe ont pour mission :

- De relayer les clubs formateurs si leurs projets les limitent dans les conditions matérielles ou d'encadrement,
- D'accueillir et d'accompagner les sportifs.ves ayant le désir d'accéder au haut niveau national et international,
- De proposer aux familles des aménagements scolaires, sportifs et logistiques optimisant les chances d'épanouissement et de réussite de leurs enfants
- D'animer des actions sportives régionales pour stimuler les dynamiques sportives et de formation continue des entraîneurs





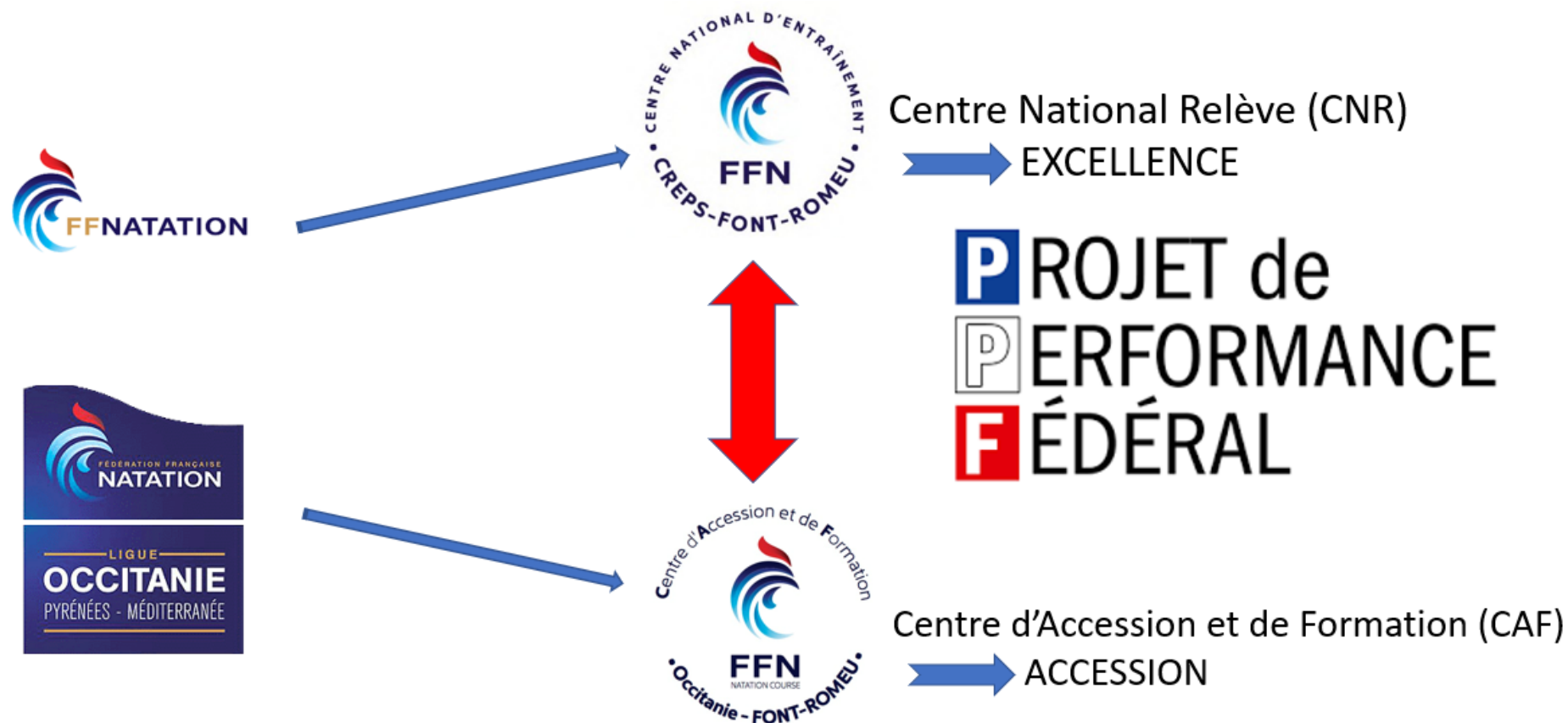
Cultures et
compétences
diverses



Rassembler
pour optimiser
la suite

CAF Occitanie/Font-Romeu

- Présentation de la structure opérationnelle

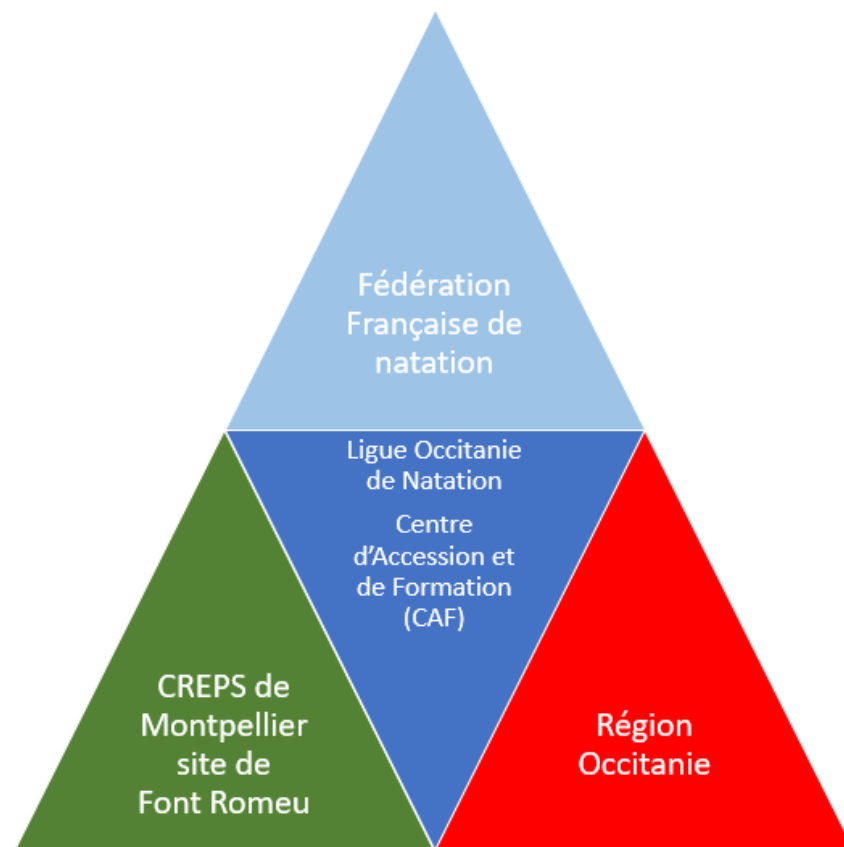


CAF Occitanie/Font-Romeu

- Ecosystème

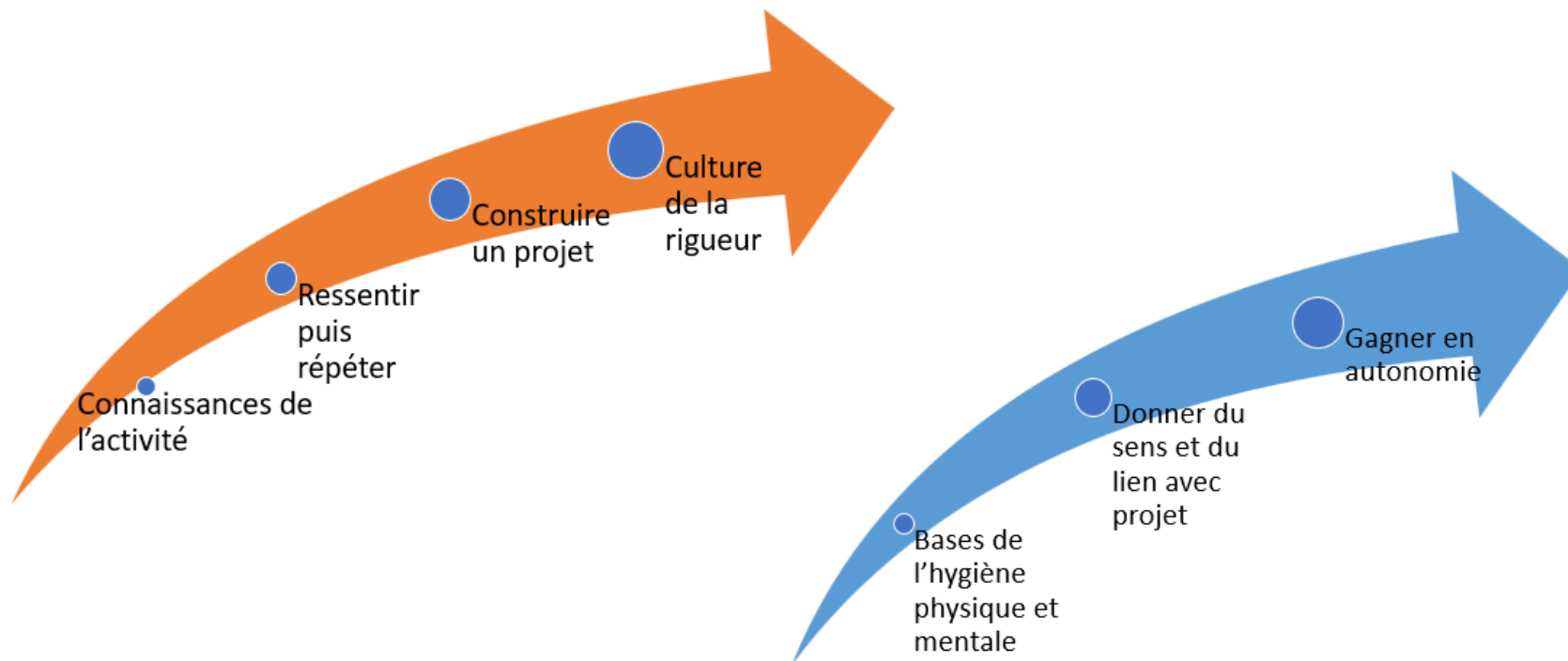
L'écosystème du CAF

- Fédération Française de natation articule le Projet de Performance Fédéral (PPF)
- La Ligue Occitanie de Natation pilote le Centre d'Accession et de Formation sur son territoire
- Le CREPS de Font Romeu accueille le CAF et met à disposition par convention ses installations et ses ressources humaines
- La région Occitanie possède l'ensemble des infrastructures scolaire, internat et sportive et met du personnel pour leur fonctionnement



CAF Occitanie/Font-Romeu

- Accompagner vers l'accomplissement de la performance

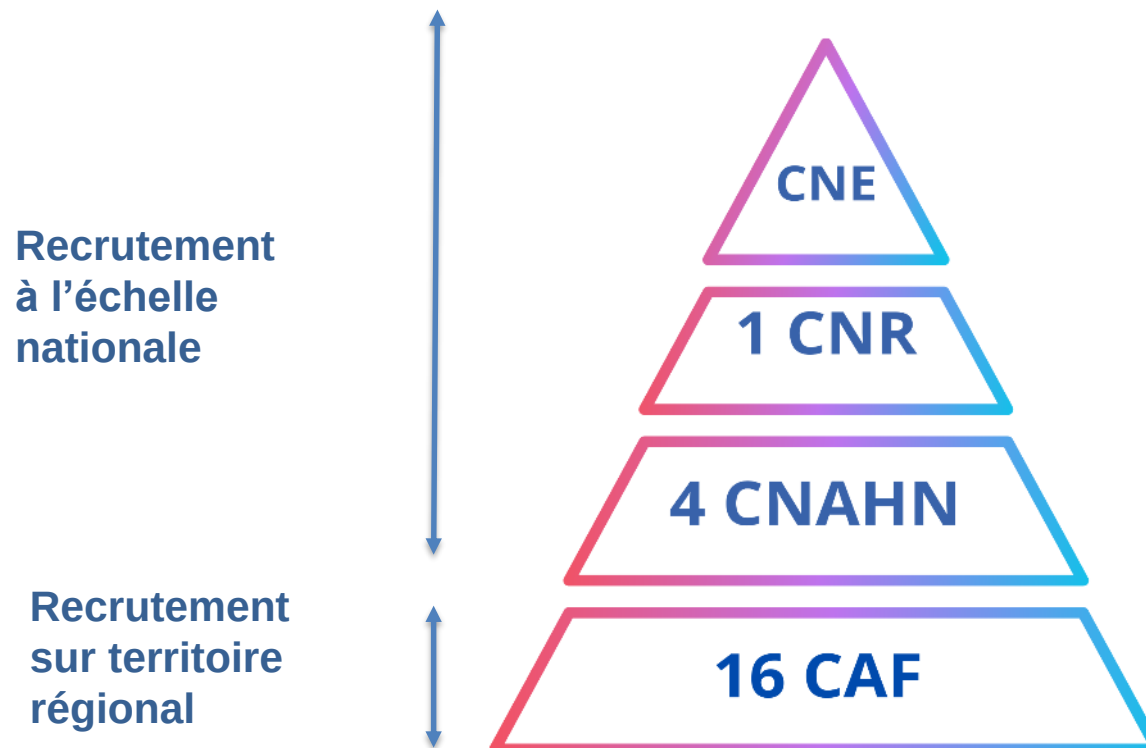


CAF Occitanie/Toulouse

- Le CAF Natation Course Occitanie/Toulouse est adossé au club des Dauphins du TOEC et en partie financé par la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation, contrairement à celui de Font-Romeu qui ne dépend que de la ligue.
 - Le CAF Natation Course Occitanie/Toulouse a accueilli, pour la saison 2024-2025, 12 nageurs de septembre à juillet, scolarisés de la 3^{ème} à la Terminale au Collège Jean Moulin et au Lycée Bellevue. L'accueil en internat comprend aussi les vacances scolaires dès lors que les nageurs sont en stage avec le groupe du CAF à Toulouse.
 - Grâce à l'étroite collaboration avec le CREPS de Toulouse, les sportifs ont eu accès aux installations durant la quasi-totalité de la saison.
-
- 1 encadrant permanent (1 salarié CDI financé à 100% TOEC)
 - 12 nageurs
 - Moyenne d'âge en 2025 : 17,2 ans
 - 100% de réussite au Brevet
 - 100% de réussite au Baccalauréat
 - 10 participants, 1 médaille d'or, 1 d'argent et 6 de bronze individuelles et 3 médailles d'argent en relais aux Championnats de France Juniors (Massy, décembre 2024)
 - 10 participants, 3 médaille d'or et 3 d'argent en relais aux Championnats de France Juniors (Rennes, avril 2025)
 - 7 participants aux Championnats de France Elite (Montpellier, juin 2025)
 - 9 participants, 1 médaille d'or, 3 d'argent 1 de bronze en relis aux Championnats de France Open d'Eté (Poitiers, juillet 2025)



PPF en Natation Artistique



CNAHN Occitanie/Colomiers

En 2024-2025, 2 collectifs
18 nageuses / 9 Jeunes et 9 Juniors
plus 2 partenaires d'entraînement



CNAHN Occitanie/Colomiers

2 collectifs : 18 nageuses
plus 2 partenaires d'entraînement.

9 en catégorie Jeune et 9 en catégorie Junior

- **Le CNAHN OC fait partie des 4 CNAHN français : formation vers l'excellence** pour se préparer à la haute performance.
- **Recrutement national** en accord avec la DTN et selon les standards définis d'un point de vue national.
- **Pôle intégré au CREPS de Toulouse**
- **Double projet : scolaire et sportif**
 - Une moyenne de 25 heures d'entraînement
 - 100% de mention TB au Brevet des collèges,
 - 100% de réussite au Baccalauréat avec mention



CNAHN Occitanie/Colomiers

Encadrement

2 encadrantes techniques Géraldine Georges et Auriane Cazals

- 1 conductrice minibus, à temps partiel, pour déplacements quotidiens des nageuses,
- 3 intervenants ponctuels pour la PPG, la GR souplesse et l'acrobatie,
- 1 élue bénévole qui assure les missions de coordinatrice, Christine Kitegi

Participation sélection équipe de France Jeune

- 2 nageuses ont participé aux étapes de sélection de l'EDF Jeune et 1 nageuse sélectionnée en EDF Jeune qui a disputé le championnat du monde 2025 à Athènes avec 1 médaille de Bronze en Ballet d'Equipe libre.
- 2 nageuses ont participé aux étapes de sélection de l'équipe de France Junior et au stage d'été à l'INSEP.



CNAHN Occitanie/Colomiers

Juniors CNAHN

Championnat de France Elite

Hiver 



Ballet Technique



Solo Technique
Camille Conchou
Delprat



Championnat de France Elite

Eté 



Ballet Technique



Ballet Libre



Ballet
Acrobatique



Duo Technique
Camille Conchou
Delprat/ Thaïs
Lair Henry



Solo Libre
Clémentine
Guon



Jeunes CNAHN

Championnat de France Elite

Eté 



Ballet Combiné



Solo Libre
2012/2013
Louise Barut



Duo Libre
Louise Barut/
Ambre Olmedo



Participation aux
Championnats du
Monde Jeunes à
Athènes
et Médaille de
Bronze en Ballet
Libre
Ambre Olmedo



Ordre du jour

1. Appel nominal des clubs
2. Allocution de la Direction du CREPS de Toulouse et du Président
3. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 janvier 2025
4. Rapport Moral
5. Rapport d'activités des Défis Régionaux
6. Comptes annuels 2024-2025
7. Attendu du Commissaire aux Comptes
8. Compte-rendu des Contrôleurs aux Comptes
9. Vote du compte de résultats 2024-2025
10. Affectation du résultat 2024-2025
11. Annuel Règlement Régional Financier 2026

Interruption – cocktail déjeunatoire

12. Remise des récompenses fédérales
13. Rapport d'activités de l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation
14. Vie sportive (CAFs et CNAHN)
15. Vie sportive (actions en faveur de la catégorie Benjamins)
16. Budget prévisionnel 2026
17. Intervention des invités
18. Questions diverses
19. Clôture par le Président



Ordre du jour

1. Appel nominal des clubs
2. Allocution de la Direction du CREPS de Toulouse et du Président
3. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 janvier 2025
4. Rapport Moral
5. Rapport d'activités des Défis Régionaux
6. Comptes annuels 2024-2025
7. Attendu du Commissaire aux Comptes
8. Compte-rendu des Contrôleurs aux Comptes
9. Vote du compte de résultats 2024-2025
10. Affectation du résultat 2024-2025
11. Annuel Règlement Régional Financier 2026

Interruption – cocktail déjeunatoire

12. Remise des récompenses fédérales
13. Rapport d'activités de l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation
14. Vie sportive (CAFs et CNAHN)
15. Vie sportive (actions en faveur de la catégorie Benjamins)
16. Budget prévisionnel 2026
17. Intervention des invités
18. Questions diverses
19. Clôture par le Président



Ordre du jour

1. Appel nominal des clubs
2. Allocution de la Direction du CREPS de Toulouse et du Président
3. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 janvier 2025
4. Rapport Moral
5. Rapport d'activités des Défis Régionaux
6. Comptes annuels 2024-2025
7. Attendu du Commissaire aux Comptes
8. Compte-rendu des Contrôleurs aux Comptes
9. Vote du compte de résultats 2024-2025
10. Affectation du résultat 2024-2025
11. Annuel Règlement Régional Financier 2026

Interruption – cocktail déjeunatoire

12. Remise des récompenses fédérales
13. Rapport d'activités de l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation
14. Vie sportive (CAFs et CNAHN)
15. Vie sportive (actions en faveur de la catégorie Benjamins)
16. Budget prévisionnel 2026
17. Intervention des invités
18. Questions diverses
19. Clôture par le Président



Ordre du jour

1. Appel nominal des clubs
2. Allocution de la Direction du CREPS de Toulouse et du Président
3. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 janvier 2025
4. Rapport Moral
5. Rapport d'activités des Défis Régionaux
6. Comptes annuels 2024-2025
7. Attendu du Commissaire aux Comptes
8. Compte-rendu des Contrôleurs aux Comptes
9. Vote du compte de résultats 2024-2025
10. Affectation du résultat 2024-2025
11. Annuel Règlement Régional Financier 2026

Interruption – cocktail déjeunatoire

12. Remise des récompenses fédérales
13. Rapport d'activités de l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation
14. Vie sportive (CAFs et CNAHN)
15. Vie sportive (actions en faveur de la catégorie Benjamins)
16. Budget prévisionnel 2026
17. Intervention des invités
18. Questions diverses
19. Clôture par le Président





**Merci de votre attention et
de votre participation**

ANNEXE 2



Philippe RENAUT

*Expert Comptable inscrit au Tableau de l'Ordre de la Région
de Toulouse Midi-Pyrénées
Commissaire aux Comptes*

**LIGUE OCCITANIE
PYRENEES-MEDITERRANEE
DE NATATION**

**Siège social : Bat B-Bal 37
72 rue Riquet
31000 TOULOUSE**

**RAPPORT
DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE 2024/2025**

6, place Joseph Nougéin - 31140 AUCAMVILLE - Tél. 05 61 70 90 81
e.mail : renaud.ph@wanadoo.fr

Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté

LIGUE OCCITANIE PYRENEES-MEDITERRANEE DE NATATION

Association (Loi du 1^{er} juillet 1901)

Bat B-Bal 37

72 rue Riquet

31000 TOULOUSE

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE OCCITANIE PYRENEES-MEDITERRANEE DE NATATION relatifs à l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2024 à la date d'émission de mon rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre association reçoit diverses subventions. J'ai procédé à l'examen des conventions relatives à ces subventions et de leur bonne application ; je me suis assuré de leur correcte comptabilisation ; j'ai vérifié que les conditions suspensives étaient levées et que le principe de l'indépendance des exercices était respecté.

Vérifications spécifiques

J'ai procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Comité Directeur.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que les circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Aucamville, le 26 décembre 2025



Philippe RENAUT

Commissaire aux comptes

Au présent rapport est annexé :

Pages 1 à 2 Bilan Actif – Bilan Passif

Page 3 Compte de résultat

Pages 4 à 10 Annexes

PB

BILAN

Actif				
Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits similaires				(0)
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	56 600		56 600	56 600
Constructions	255 208	177 971	77 238	90 672
Installations techniques, mat. et outillage indus.	109 066	109 066		5 948
Autres immobilisations corporelles	129 362	122 399	6 963	15 608
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total I	550 236	409 436	140 800	158 828
Stocks et en-cours				
Stock et en-cours	1 250		1 250	1 250
Créances				
Créances reçues par legs ou donations				
Créances cts., adhérs., usagers et cpt. Rattachés	324 845		324 845	248 002
Autres créances	154 513		154 513	184 115
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	354 779		354 779	465 820
Charges constatées d'avance	5 061		5 061	3 012
Total II	840 448		840 448	902 198
Frais d'émission des emprunts III				
Primes de remboursement des obligations IV				
Ecart de conversion (actif) V				
TOTAL GÉNÉRAL (actif total)	1 390 684	419 436	971 248	1 074 026
Rubriques	Montant brut		Montant net N	
Engagements reçus				
Legs nets à réaliser :				
Acceptés par les organismes stat. compétents ;				
Autorisés par l'organisme de tutelle ;				
Dons en nature restant à vendre.				

PR

Passif		
Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	9 147	9 147
Fonds propres avec droit de reprise statutaires		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autre		
Report à nouveau	647 683	709 556
Excédent ou déficit de l'exercice	(52 020)	(61 872)
Situation nette (sous total)	604 810	656 830
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	604 810	656 830
Fonds dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donation		
Fonds dédiés	44 255	63 740
Total II	44 255	63 740
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	236 641	195 514
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	62 108	111 079
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 016	6 842
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	26 417	37 022
Total IV	332 182	350 455
Ecart de conversion (passif) (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (BILAN ACTIF)	936 992	1 007 285

PR

COMPTE DE RESULTAT COMPARATIF

Rubriques	N	N-1	Variation
Cotisation			
Vente de biens			
Ventes de prestations de service	1 061 085	922 346	138 739
Production stockée			
Production immobilisée			
Produits de tiers financeurs	123 403	177 189	(53 786)
Ressources liées à la générosité du public	32 754	27 721	5 033
Contributions financières			
Reprise sur provisions, amortissements et transfert de charge	1 630	2 868	(1 238)
Utilisation des fonds dédiés	63 740	61 538	2 202
Autres produits	318 638	276 794	41 844
Produits d'exploitation	1 601 249	1 468 456	132 793
Achats de marchandises (et droits de douanes)			
Variations de stock de marchandises		4 042	(4 042)
Autres achats et charges externes	1 201 305	1 058 428	142 877
Aides financières			
Impôts, taxes et versements assimilés	6 280	5 202	1 078
Salaires et traitements	268 613	258 580	10 033
Charges sociales	88 536	85 454	3 082
Dotations aux amortissements et provisions	28 591	31 613	(3 022)
Report en fonds dédiés	44 255	63 740	(19 485)
Autres charges	15 929	28 344	(12 415)
Charges d'exploitation	1 653 510	1 535 403	118 107
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(52 261)	(66 947)	14 687
Produits financiers	1 640	2 639	(999)
Produits exceptionnels		2 977	(2 977)
Charges financières			
Charges exceptionnelles	957	62	895
Impôt sur les bénéfices	443	479	(36)
REVENUS COURANTS	(52 021)	(61 872)	9 852

PR

Désignation de l'association : LIGUE OCCITANIE PYRENEES- MEDITERRANEE DE NATATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025, dont le total est de 981 248 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 52 020 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/12/2025 par les dirigeants de l'association.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre

L'association administre les disciplines de Natation Course, Plongeon, Water- Polo, Natation Artistique, Natation en Eau Libre ainsi que les pratiques liées aux activités des Maîtres, de la Natation Santé, estivales, récréatives, d'éveil, de découvertes et de loisirs aquatiques.

Elle seconde la Fédération Française de Natation dans la réalisation de son programme. Elle assure, en agissant pour le compte de la Fédération Française de Natation, le contrôle direct et assume la responsabilité des Comités Départementaux ou Interdépartementaux, constitués sous forme d'associations déclarées, dans son ressort territorial. Sa mission consiste notamment à promouvoir et propager les valeurs de la natation.

Sur le territoire de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée, dans le ressort territorial de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, l'association réalise les activités suivantes :

- assurer la liaison entre les divers Comités Départementaux ou Interdépartementaux et les diverses associations de la région affiliées à la Fédération ;
- organiser la formation des officiels et des cadres administratifs sportifs et techniques par tous moyens appropriés tel que, par exemple, conférences, cours, stages et centres de perfectionnement ;
- organiser des séances d'entraînement collectif et des stages sportifs ;
- établir son calendrier en fonction de celui de la Fédération ;
- organiser des compétitions sportives et des championnats régionaux ;
- former les jurys de toutes les réunions de son ressort ;
- procéder à l'homologation des records régionaux et tenir à jour les différents classements régionaux et fédéraux ;
- aviser la Fédération des changements de correspondants des associations de la région, ainsi que des modifications apportées aux bassins postérieurement à leur homologation par celle-ci ;
- communiquer à la Fédération les résultats sportifs des réunions qu'elle organise ;
- assurer, lorsqu'elle lui est reconnue en propre, sa compétence disciplinaire, ou sa compétence en matière de réclamations ;
- donner son avis pour la création de meetings selon la procédure de labellisation ;
- organiser des manifestations de développement et de promotion des disciplines énoncées ci-dessus ;
- et d'une manière générale décider ou donner son avis dans tous les cas prévus par les règlements administratifs ou sportifs de la Fédération.

Pour la réalisation de sa mission sociale, les ressources de la Ligue Régionale sont :

1° La part régionale sur les licences qui est fixée par l'Assemblée Générale.

2° Les subventions accordées par les pouvoirs publics, le Centre National pour le Développement du Sport, le Comité Directeur de la F.F.N., le cas échéant, et par toutes autres personnes physiques ou morales ou organismes.

3° Les droits d'engagement dans les championnats et rencontres officielles régionales.

4° La recette des Championnats régionaux ou la part de recettes leur revenant à l'occasion des Championnats régionaux et réunions officielles régionales, interrégionales ou nationales se déroulant sur son territoire.

5° Les pénalités qu'elle peut infliger dans certains cas déterminés par ses règlements propres.

6° Les recettes des manifestations de promotion, ou de toute autre action, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale Régionale.

7° La part lui revenant sur les droits de formation.

PR

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

1. Principes généraux

L'exercice clos le 31/08/2025 a une durée de 12 mois.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, ainsi que du règlement 2018-06 de l'ANC homologué par arrêté ministériel du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, selon les principes suivants :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Règles de prudence et sincérité des comptes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :**a) Immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	10 à 50 ans
Agencements et aménagements des constructions	10 à 20 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Matériels et outillage industriels	5 à 10 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Matériel de bureau	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier	10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur

b) Stocks

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués ont été évalués à leur coût de production. Les charges fixes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks (et en cours) ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

c) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

d) Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

e) Autres éléments significatifs

Evénement significatif postérieur à la clôture : la Ligue a reçu un projet de requête devant le conseil des Prud'hommes de Montpellier de la part du conseil d'une ancienne salariée licenciée en février 2025 suite à son inaptitude. Les demandes s'élèvent à la somme de 43 158.34€ hors charges sociales. La Ligue a chargé son avocate de contester l'intégralité de ces demandes

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Immobilisations				
Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	567	0	567	
Terrains	56 600			56 600
Constructions sur sol propre	203 017			203 017
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	52 191			52 191
Installations techniques et outillage industriel	122 252	597	13 783	109 066
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport	97 141			97 141
Matériel de bureau, informatique et mobilier	55 897	1 432	25 108	32 221
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles	587 098	2 028	38 891	550 236
Participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Total des immobilisations financières				
TOTAL	587 098	2 028	38 891	550 236

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	567		567	
Terrains				
Constructions sur sol propre	138 880	10 151		149 030
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions	25 657	3 283		28 940
Installations techniques, matériel et outillage industriels	116 304	6 536	13 774	109 066
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport	90 246	5 182		95 428
Mat de bureau et informatique, mobilier	47 185	4 303	24 517	26 971
Emballages récupérables et divers				
Total des amortissements sur immobilisations corporelles	418 271	29 455	38 290	409 436
TOTAL	418 271	29 455	38 290	409 436

PK

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Total de l'actif immobilisé			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	324 845	324 845	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	837	837	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat — Impôts sur les bénéfices			
Etat — Taxe sur la valeur ajoutée			
Etat — Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat — Divers			
Groupes et associés			
Débiteurs divers	153 676	153 676	
Total de l'actif circulant	479 358	479 358	
Charges constatées d'avance	5 061	5 061	
TOTAL	484 419	484 419	

Etat des dettes

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Après des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	236 641	236 641		
Personnel et comptes rattachés	28 628	28 628		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 175	31 175		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 306	2 306		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	7 016	7 016		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	26 417	26 417		
TOTAL	322 173	322 173		

PR

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 469
Dettes fiscales et sociales	23 620
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	76 089

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan

Montant TTC

Immobilisations financières	
- Créances rattachées à des participations	
- Autres immobilisations financières	
Créances	
- Créances clients et comptes rattachés	51 066
- Autres créances	
dont avoirs à recevoir	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	51 066

PR

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 400 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Honoraire de certification des comptes de l'exercice précédent : 5 344 euros

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations			A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation (1)							
- POLE France FONT ROMEU	34 445		34 445		24 982	24 982	
- J'APPRENDS A NAGER ET PLAN D'AISSANCE AQUATIQUE	29 295		29 295		19 273	19 273	
Sous total	63 740		63 740		44 255	44 255	
Contributions financières d'autres organismes (1)							
Sous total							
Ressources liées à la générosité du public (1)							
Sous total							

Les subventions sont comptabilisées dès leur notification d'attribution.

La Ligue pratique la méthode des fonds dédiés depuis de nombreuses années.

Cette méthode comptable, devenue désormais obligatoire, conduit à comptabiliser sur l'exercice une charge (compte 689400) correspondant aux charges restant à engager à la clôture de l'exercice sur les subventions obtenues et les ressources affectées.

Par cette méthode, on ne prend en compte, dans le résultat de l'exercice, que la partie de la subvention ou les ressources affectées qui ont été consommées par des dépenses de l'exercice. L'excédent fera l'objet de charges sur les exercices futurs.

Ainsi, il reste à engager sur les prochains exercices 24 982€ de charges sur les ressources affectées pour le POLE FRANCE FONT ROMEU.

Il reste à engager sur les prochains exercices 19 273€ de charges sur les subventions obtenues pour le programme J'Apprends à Nager et Plan Aissance Aquatique.

PR

EMPLOIS ET EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Emplois des contributions volontaires en nature - Exercice N	Montant
Secours en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et services	519 000
Prestations en nature	
Personnel bénévole	533 720
TOTAL	1 052 720

Ressources des contributions volontaires en nature - Exercice N	Montant
Bénévolat	533 720
Prestations en nature	519 000
Dons en nature	
TOTAL	1 052 720

Bénévolat :

Une estimation des heures de bénévolat a été effectuée, tenant compte de l'organisation des différentes compétitions, des réunions du comité directeur et du bureau, des réunions de commissions et du temps passé à l'administration de la Ligue.

Cette estimation fait ressortir un nombre d'heures de bénévolat des jurys de 27 070 heures qui ont été valorisées à un taux horaire moyen, charges sociales comprises de 16€.

Cette estimation fait ressortir un nombre d'heures de bénévolat du comité directeur de 600 heures qui ont été valorisées à un taux horaire moyen, charges sociales comprises de 16€.

Cette estimation fait ressortir un nombre d'heures de bénévolat des membres des commissions et de l'administration de la ligue de 3 640 heures qui ont été valorisées à un taux horaire moyen, charges sociales comprises de 25€.

Prestations en nature :

Ces prestations correspondent à la mise à disposition des piscines lors des différentes compétitions qui ont été organisées.

Cette estimation fait ressortir un nombre de jours d'utilisation de 87.5 jours qui ont été valorisés à un coût journalier de 2 000€ à 10 000€ selon les équipements soit une valorisation de 519 000€ pour la mise à disposition gratuite des piscines (dont 110 000€ pour les 2 championnats de France à Montpellier).



Philippe RENAUT

*Expert Comptable inscrit au Tableau de l'Ordre de la Région
de Toulouse Midi-Pyrénées
Commissaire aux Comptes*

**LIGUE OCCITANIE
PYRENEES-MEDITERRANEE
DE NATATION**

**Siège social : Bat B-BAL 37
72 rue Riquet
31000 TOULOUSE**

**RAPPORT SPECIAL
DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE 2024/2025**

LIGUE OCCITANIE PYRENEES-MEDITERRANEE DE NATATION
Association (Loi du 1^{er} Juillet 1901)
Bat B-BAL 37
72 rue Riquet
31000 TOULOUSE

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'au cours de l'exercice clos le 31 août 2025 il ne m'a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à Aucamville, le 26 décembre 2025

A handwritten signature in purple ink, appearing to read 'Philippe RENAUT', with a long horizontal stroke extending to the right.

Philippe RENAUT
Commissaire aux comptes

ANNEXE 3

Toulouse, le 10/01/26

Mesdames, Messieurs,

Suite au mandat qui nous a été confié par le Comité Directeur, nous avons procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de la Ligue Occitanie Pyrénées Méditerranée de Natation, pour l'exercice allant du 01/09/2024 au 31/08/2025. Tous les documents nous ont été transmis dans un délai permettant un contrôle sérieux.

Nous avons constaté que le bilan ainsi que le compte de résultat concordent avec la comptabilité.

Les contrôles effectués par pointage et les réponses qui ont été données à nos questions nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence des pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.

Nous remercions Mr Jean Peyraud, Trésorier ainsi que Madame Tiffy, Expert Comptable, pour avoir mis à disposition toutes les pièces nécessaires à notre mission et avoir répondu à nos différentes questions.

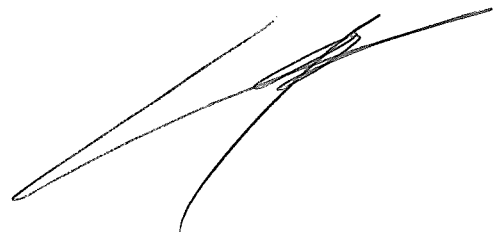
En conséquence, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier le Trésorier pour son travail.

Sportivement,

Marine Humbert

Marine Humbert

Michaël Combes

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping, interconnected strokes.

ANNEXE 4

BUDGET PREVISIONNEL 2025-2026

CHARGES		MONTANT
60 Achats		160 200 €
	Prestations de services	140 000 €
	Achats, matériels et fournitures	10 600 €
	Autres fournitures	9 600 €
61 Services extérieurs		60 700 €
	Locations	27 000 €
	Sous-traitance générale	20 000 €
	Entretien et réparation	5 700 €
	Assurances	7 000 €
	Documentation	1 000 €
	Autres : précisez	
62 Autres services extérieurs		838 250 €
	Rémunération interm. et honoraires	15 500 €
	Publicité, publication	1 000 €
	Déplacements, missions	807 100 €
	PTT Téléphonie	14 650 €
63 Impôts et taxes		6 450 €
	Impôts et taxe sur rémunération	6 450 €
	Autres impôts et taxes	
64 Charges de personnel		409 700 €
	Rémunération des personnels	308 500 €
	Charges sociales	99 850 €
	Autres charges de personnel	1 350 €
65 Autres charges de gestion courante		4 100 €
66 Charges financières		0 €
67 Charges exceptionnelles		500 €
68 Dotations aux amortissements		68 500 €
TOTAL CHARGES		1 548 400 €

PRODUITS		MONTANT
70 Ventes		1 019 000 €
	Formation	445 000 €
	CAF & CNAHN & Actions régionales	411 000 €
	Engagements compétitions	163 000 €
74 Subventions d'exploitation		119 000 €
	Région	30 000 €
	Ville (précisez)	
	EPCI	
	Département	
	État (précisez) ANS PSF	36 000 €
	ANS PST	37 000 €
	Europe (précisez)	
	Autres publics (précisez)	
	Aides privées (précisez)	
	FFN aides CAF et CNAHN	11 000 €
	Partenariats	5 000 €
75 Autres produits de gestion courante		354 000 €
	Divers produits	2 000 €
	Dons	35 000 €
	Mécénat	25 000 €
	Licences	292 000 €
76 Produits financiers		1 400 €
77 Produits exceptionnels		0 €
78 Reprise sur amortissements et provisions		55 000 €
TOTAL PRODUITS		1 548 400 €

Contributions volontaires		
86 Emplois des contributions volontaires en nature	860 000 €	
	Bénévolat	450 000 €
	Mises à disposition bassins	410 000 €
	TOTAL	2 408 400 €

87 Contributions volontaires en nature	730 000 €	
	Bénévolat	410 000 €
	Mise à disposition bassins	320 000 €
TOTAL	2 278 400 €	